

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTRE DE LA GOUVERNANCE LOCALE DES COLLECTIVITES LOCALES
ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Région de SEDHIOU
Département de BOUNKILING
Arrondissement de BOGAL

COMMUNE de DJINANY

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC) (2016 – 2021)

Réalisé avec l'appui du Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Local
PRODDEL et L'ARD de Sédhiou

SOMMAIRE

AVANT PROPOS ET REMERCIEMENTS	Erreur ! Signet non défini.
GLOSSAIRE	Erreur ! Signet non défini.
I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION	Erreur ! Signet non défini.
II- L'APPROCHE METHODOLOGIE	6
1- La phase préparatoire :	Erreur ! Signet non défini.
La phase préparatoire a consisté en plusieurs activités :	Erreur ! Signet non défini.
2- La phase Prédiagnostic et Diagnostic	Erreur ! Signet non défini.
III- PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE.	Erreur ! Signet non défini.
a- Milieu Physique	13
IV- Érosions et appauvrissement des sols, salinisation des terres de la vallées absence de rotation d'assolement d'utilisation d'engrais chimiques et organiques, faible niveau technique de certains acteurs, enclavement des villages , Secteurs maraîcher et arboricole moins actifs, paresse des homes et des jeunes etc.	20
b- Population	21
Zonage	24
V- DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL	Erreur ! Signet non défini.
Le Conseil Municipal	Erreur ! Signet non défini.
VI- Les Secteurs Sociaux	Erreur ! Signet non défini.
Education et Formation	Erreur ! Signet non défini.
Sante	Erreur ! Signet non défini.
Hydraulique	Erreur ! Signet non défini.
Hygiène et Assainissement.....	Erreur ! Signet non défini.
Jeunesse, Sports et Loisirs	Erreur ! Signet non défini.
Genre et conflits	Erreur ! Signet non défini.
VII- Les Secteurs Productifs.....	Erreur ! Signet non défini.
L'Agriculture	Erreur ! Signet non défini.
L'Elevage	37
La Pêche	Erreur ! Signet non défini.
L'Exploitation Forestière.....	Erreur ! Signet non défini.
Energie.....	Erreur ! Signet non défini.
Le Commerce	Erreur ! Signet non défini.
Les Services financiers	Erreur ! Signet non défini.
L'Artisanat et la Microentreprise.	Erreur ! Signet non défini.
Transport.....	Erreur ! Signet non défini.
Communication et TIC	Erreur ! Signet non défini.
Tourisme.....	Erreur ! Signet non défini.
PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	51
Tableau 12 ; Synthèse de potentialités et contraintes de la commune.....	52

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
APE	Association des Parents d'Elèves
Gie	Groupement d'Intérêt Economique
ARD	Agence Régionale de Développement
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASC	Agent de Santé Communautaire
ASCOM	Assistant Communautaire
SNPS	Stratégie Nationale de Protection Sociale
ASUFOR	Association des Usagers du Forage
CADL	Centre d'Appui au Développement Local
CCF	Christian Children Fund
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CLCOP	Cadre Local de Concertation des Organisations de Producteurs
CMS	Crédit Mutuel du Sénégal
CPE	Commission de Planification Elargie
CR	Conseil Rural
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
PSE	Plan Sénégal Emergent
PAP	Plan d'Actions Prioritaires
ICP	Infirmier Chef de Poste
IEC	Information Education Communication
OCB	Organisation Communautaire de Base
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OP	Organisations de Producteurs
PEPAM	Programme Eau Pour le Millénaire
BP	Budget Participatif
PDC	Plan de Développement Communal
PNDL	Programme National de Développement Local
PRDI	Plan Régional de Développement Intégré
PRN	Programme de Renforcement de la Nutrition
ENDA	Environnement et Développement du tiers monde
PSAOP	Programme des Services Agricoles et Appui aux Organisations de
USAID	United States Aid
CBP	Commission du Budget Participatif
SDDR	Service Départemental du Développement Rural
ODD	Objectifs de développement Durable
CLAE	Collectivité Locale Amie des Enfants

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Sénégal s'est lancé dès son accession à la souveraineté nationale, dans une politique ambitieuse et volontariste de décentralisation et de promotion d'une gestion de proximité devant permettre de renforcer l'action publique dans la prise en charge de manière efficiente et durable des attentes et des aspirations des communautés de base.

Au début des années 1960, la gestion centralisée du pouvoir était une option politique fondamentale des pouvoirs publics. Elle s'est traduite par un découpage du territoire national en entités administratives à la tête desquelles se trouvaient des administrateurs chargés d'asseoir l'autorité et favoriser la promotion sociale et économique des administrés. Ces choix, fondés sur une approche centralisatrice de la politique de développement ont totalement exclus, du moins faiblement impliqués les populations bénéficiaires, surtout en milieu rural, dans le processus d'identification et de mise en œuvre des actions de développement.

L'évolution institutionnelle en la matière remonte à l'époque coloniale avec la mise en place de quatre communes urbaines que sont Gorée, Saint-Louis, Rufisque et Dakar.

A l'indépendance en 1960, le statut de commune de plein exercice est élargi à toutes les communes. En 1966, la loi 66-64 du 30 juin 1966 (code de l'administration communale) procède à une mise en ordre en réunissant dans un texte unique de référence les lois régissant les institutions municipales.

C'est seulement en 1972 que la décentralisation fut élargie aux zones rurales avec la promulgation des lois 72-02 et 75-25, toutefois limitative. En effet, malgré la mise en place du Conseil Rural, c'était encore le Sous – Préfet qui préparait et exécutait le budget, en tant qu'ordonnateur des crédits. Ce pouvoir ne sera atténué qu'en 1990 à travers la loi 90-37 qui confère désormais la compétence de la gestion financière des communautés rurales à leurs Présidents. Cependant, les compétences des Commune Rurale en matière de développement local restaient peu claires.

L'avant dernière étape de ce processus est constituée par l'adoption en 1996 de nouvelles lois, accompagnées par plusieurs décrets d'application, qui prévoient trois types de collectivités territoriales locales – la région, la commune et la communauté rurale – qui sont dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière et qui s'administrent librement par des conseils élus au suffrage universel. Les lois de 1996 ont renforcé les responsabilités des collectivités locales. L'organisation politique et administrative du pays quant à elle, a évolué sur deux plans :

1. Approfondissement de la décentralisation par l'élargissement des compétences des Collectivités Locales (CL), en substituant le contrôle d'opportunité par un contrôle de légalité rapproché du représentant de l'Etat (Gouverneur pour les régions, Préfets pour les

communes, Sous-préfets pour les Communautés Rurales), et en remplaçant la tutelle à priori par la tutelle à posteriori sur un grand nombre d'actes (à l'exception du budget des Collectivités Locales) ;

2. La régionalisation, par la création, entre l'administration centrale et les collectivités de base, des Régions en tant que structures intermédiaires destinées à servir de cadre à la programmation du développement régional et à coordonner les actions des collectivités locales de base et celles de l'Etat au niveau des régions.

Ainsi, les collectivités locales (régions, communes et communautés rurales) reçoivent pour mission générale la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social, sanitaire, culturel et scientifique d'intérêt régional, communal ou rural et pour mission spécifique des compétences transférées de l'Etat aux collectivités dans neuf domaines : l'environnement et la gestion des ressources naturelles, la santé, la population et l'action sociale, la jeunesse, les sports et loisirs, la culture, l'éducation, la planification, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'habitat et, enfin, la gestion domaniale.

La poursuite de ces actions de responsabilisation et d'implication des acteurs à la base s'est renforcée avec l'acte **3 de la décentralisation** qui consacre la territorialisation des politiques publiques, la communalisation intégrale ; l'érection des départements en collectivités locales autonomes, la suppression des régions en tant que collectivités locales et l'élargissement des compétences transférées...

Cette importante réforme adoptée en **2013** vise ainsi l'émergence de collectivités locales ayant une assise territoriale pertinente, disposant des ressources nécessaires à leur développement ainsi que des compétences qu'elles sont le plus aptes à exercer et dotées des moyens susceptibles de leur permettre de prendre en charge leurs attributions pour, en complémentarité avec l'Etat, contribuer au développement économique et social du Sénégal.

Parmi les responsabilités confiées aux collectivités locales pour la conduite de leur propre développement on peut citer le processus de planification locale (article 198 du CCL et articles 45 et 46 de la loi 96-07 du 22 mars 1996).

C'est ainsi qu'avec l'appui du PRODEL et de l'ARD, la commune de Djinany a obtenu un appui pour la réalisation de son premier document de planification dénommé Plan de Développement Communal (PDC) pour un horizon temporel **2016-2021** qui constitue la première génération de document de planification après l'avènement de l'acte III de la décentralisation en 2013.

Le principal objectif visé par le conseil municipal en décidant d'élaborer le Plan de Développement Communal (PDC) est de disposer d'un document cadre d'intervention dans lequel seront définies toutes les stratégies et actions devant sous tendre un développement harmonieux, équilibré et durable de la commune.

L'APPROCHE METHODOLOGIE

Le processus d'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) est constitué d'un ensemble de phases et d'étapes itératives, toutes articulées autour du principe de l'approche participative.

La phase de diagnostic sera conduite en deux principales étapes : le diagnostic externe et le diagnostic interne participatif. Le pré diagnostic ou diagnostic externe consiste dans l'ensemble à mener des entretiens exploratoires et à exploiter les données secondaires disponibles. Le diagnostic interne participatif par contre sera l'occasion d'organiser des ateliers participatifs et des diagnostics sectoriels approfondis avec les organisations et les personnes ressources concernées. Par ailleurs, ces deux étapes seront précédées d'une rencontre de clarification du mandat du consultant. La phase de planification fera suite au bilan diagnostic.

En définitive, au cours du processus d'élaboration du PDC, les phases suivantes ont été réalisées :

- 1- *Phase préparatoire*
- 2- *Phase diagnostic*
- 3- *Phase conférence thématique*
- 4- *Phase planification*
- 5- *Phase restitution et validation*
- 6- *Phase approbation*

1 Phase préparatoire

a- Harmonisation de la compréhension du mandat

Elle va réunir les principaux acteurs du processus de réalisation du PDC, notamment le conseil municipal, l'Agence Régionale de Développement (ARD) ainsi que le PRODDEL. La rencontre va permettre de revenir plus en détails sur le contenu du mandat. L'intérêt se situe dans le partage des points saillants du mandat ainsi que l'adaptation de l'approche méthodologique. Il s'est agi de mettre tous les acteurs impliqués dans la promotion du développement de la commune au même niveau d'information sur les objectifs et les outils de la planification participative locale,

b- Montage institutionnel du processus de planification

Le Comité Technique (CT)

C'est la cheville ouvrière de l'élaboration du PDC. Ce comité opérationnel du processus de planification est composé de quelques services techniques déconcentrés de l'administration (Planification, Statistiques, Aménagement du Territoire, Développement Communautaire et Développement Local), de quelques organisations de la société civile, des présidents de commission du conseil municipal, du bureau municipal et du secrétaire municipal.

La Commission Planification Elargie (CPE)

Elle a pour missions de superviser et de coordonner tout le processus de planification. La Commission Planification Elargie se réunit durant tout le processus de planification et est composée des représentants de toutes les catégories et sensibilités présentes dans la Commune.

L'objectif est de faire participer toutes les catégories d'acteurs et d'éviter de soulever des tentatives de boycott ou d'exclusion durant cet important processus de planification. Cependant, du fait de sa lourdeur, la Commission Planification Elargie sera secondée par un comité technique beaucoup plus restreint qui se réunit régulièrement.

L'exploitation des données secondaires

Elle va consister naturellement à l'exploitation de données secondaires sur la commune de Djinany voire sur le département de Bounkiling. La revue documentaire sera axée sur les documents importants portant sur la commune, les études monographiques, les documents de planification existantes, les rapports d'activités des partenaires de la commune etc. cette étape sera une occasion de collecter des informations fiables et utiles.

L'analyse documentaire va permettre d'avoir une première connaissance de la commune en termes de stock infrastructurel, de potentialités susceptibles d'être davantage valorisées mais aussi et surtout des contraintes au développement. Les résultats de la revue documentaire vont servir de fil conducteur lors des entretiens exploratoires avec les personnes ressources.

Les entretiens exploratoires

Au cours de cette phase, l'équipe de la mission va tenir des entretiens avec plusieurs personnes ressources en vue d'aborder avec elles la problématique du développement communal.

Les thématiques des discussions seront articulées aux principaux centres d'intérêts du développement communal. Plusieurs aspects seront ainsi passés en revue : les secteurs sociaux (santé, éducation, action sociale, hydraulique, assainissement, urbanisme, habitat, etc.), les secteurs d'appui à la production (micro finance, artisanat, énergie, télécommunications, etc.), les secteurs économiques (tourisme, pêche, agriculture, commerce, etc.). L'accent sera mis sur le partage de la situation actuelle de chaque secteur, son potentiel de croissance, la recherche de l'adéquation entre la situation actuelle et les besoins à court, moyen et long terme, ses principales faiblesses et contraintes. La dernière partie des discussions va porter sur l'identification d'axes d'intervention en vue d'arriver à la fois à circonscrire les contraintes et à valoriser les potentialités locales.

Mise en cohérence des données

Cette étape a permis de confronter les données de la revue documentaire avec les résultats des entretiens exploratoires. Elle a été surtout mise à profit d'abord pour actualiser certaines données quantitatives et ensuite pour procéder à un premier niveau de consolidation des enjeux et orientations de développement communal. La mise en cohérence des données a débouché sur la production du rapport de diagnostic externe pré diagnostique.

Organisation de l'atelier de lancement du PDC

La tenue de l'atelier de lancement a marqué le début de la phase opérationnelle du processus de planification dans la commune de Djinany. Cet atelier d'information, a été convoqué par le conseil municipal et a vu la participation des acteurs du développement. Parmi les cibles venues, on note, entre autres les organisations Communautaires de Base (OCB) ; les présidents de conseils de zone ; les présidents de conseils de zone des enfants ; le maire des enfants ; les chefs de village, les notables, les conseillers municipaux, le Sous-Préfet, le chef du CADL, l'infirmier chef de poste, les directeurs d'écoles, le chef de secteur d'élevage, le représentant du service des Eaux et Forêts, l'inspecteur départemental de la jeunesse, les ONG et les projets intervenants dans la zone ; les personnes ressources etc. L'équipe de la mission a au cours de cet atelier présenter les résultats du diagnostic externe en mettant en évidence les premières impressions que lui suggèrent les entretiens exploratoires et la revue des données secondaires. L'atelier a permis d'atteindre, entre autres, les résultats suivants :

- L'ensemble des acteurs sont suffisamment informés sur le processus d'élaboration du PDC et sur les conditions de réalisation de la mission.
- Le soutien et l'appui du préfet du département dans la conduite de tout le processus ;
- Le recueil des attentes des principaux acteurs ;
- L'engagement des populations locales à participer pleinement dans tout le processus ;
- L'implication des partenaires au développement aux différentes phases d'élaboration et d'exécution du PDC.
- Présentation et validation d'un planning de travail.

c- Zonage de la commune

Au cours de cet atelier de lancement, le zonage de la commune a été fait sur la base de critères préalablement définis et validés par l'ensemble des acteurs.

L'approche par zone vise un double objectif : réduire le champ d'investigation pour une plus grande fiabilité des données et rapprocher la population de l'équipe du consultant.

d- Recrutement et formation d'animateurs communautaires

Des animateurs communautaires seront recrutés en fonction de leur niveau d'éducation, de leurs expériences en matière de diagnostic participatif, de la langue et de la connaissance du milieu. Ils seront ainsi initiés, pendant 2 jours, aux techniques de diagnostic participatif, d'analyse de conflits et au « Do No Harm ». Ces animateurs relais vont accompagner le Consultant et le Conseil municipal dans l'animation et la facilitation lors des sessions de diagnostic participatif dans les zones

2 Phase diagnostique

Le diagnostic interne participatif constitue un des moments forts du processus d'élaboration du PDC avec la tenue d'ateliers participatifs dans les différentes zones ainsi que l'organisation de diagnostics sectoriels approfondis.

La collecte de données de base

Il s'agit de la première étape de la phase diagnostique qui consiste à travers un questionnaire conçu pour la circonstance à faire un état des lieux de tous les secteurs de développement de la collectivité locale.

Les ateliers zonaux de diagnostic participatif

Après la collecte de données la CPE a mis en branle un processus participatif de diagnostic dans les quatre zones de la commune.

En effet des sessions de DP seront organisées au niveau des villages centre de chaque zone où tous les villages concernés ont envoyé au moins une dizaine de délégués chacun (chef de village, responsable des femmes et responsable des jeunes). L'animation de ces ateliers a été orientée vers l'inventaire des ressources et des potentialités du terroir, l'analyse des problèmes et des contraintes de développement, l'identification des solutions et l'évaluation des besoins.

L'exercice a consisté d'abord à recueillir l'ensemble des préoccupations pour chaque zone et ensuite a classifié les contraintes en termes de contraintes transversales (de dimensions communales) et en contraintes spécifiques (difficultés particulières de la zone).

Les ateliers participatifs zonaux ont permis une mise en relation et une harmonisation des préoccupations de l'ensemble des acteurs locaux (enfants, jeunes, femmes, adultes, producteurs locaux, organisations de village, personnes ressources, etc.).

Restitution de la synthèse des bilans zonaux

Il s'est agi de présenter à l'ensemble des acteurs jusqu'ici impliqués dans le processus, les résultats du bilan diagnostique des terroirs inter villageois, les besoins exprimés.

Évaluées par la population bénéficiaire, ces informations vont faire l'objet d'une validation, approbation, par l'assemblée, par le conseil municipal et l'ensemble de la population dûment représentée. Cette restitution s'est faite en présence du CT et de la CPE.

3- Les conférences thématiques

Le diagnostic met en évidence des atouts et des contraintes relatives aux secteurs socioéconomiques et d'appui à la production. Toutefois, il s'agit que de constats provisoires qui demandent à être approfondis dans le cadre de rencontres de travail plus articulées avec les acteurs concernés. Les ateliers participatifs zonaux offrent un premier niveau d'approfondissement de ces constats mais l'ampleur des problématiques au cours de ces rencontres ne permet pas de leur accorder toute l'attention requise.

L'organisation de conférences thématiques ciblées répond par conséquent au souci de mener une analyse plus fine des constats de base de manière à en comprendre tous les soubassements ; la combinaison de la compréhension de tous les fondements des contraintes ainsi que la connaissance des atouts et potentialités de la commune sont de nature à faciliter l'identification pertinente des options de développement communal.

4- L'atelier communal de planification

Cet atelier est l'étape qui a permis au Conseil municipal élargi et autres partenaires au développement (ARD, PRODEL, PUDC etc.) de procéder, à un exercice de planification stratégique et opérationnelle

La planification de stratégies

Cette activité est la première étape de la phase de planification qui permet aux acteurs (Conseillers municipaux, chefs de village, responsables des OCB, Services techniques et partenaires), à partir des résultats du bilan diagnostic socioéconomique de la commune, de :

- Identifier les forces, les atouts et les opportunités de développement de la commune ;
- Mettre en évidence les faiblesses et les contraintes majeures de développement de développement ;
- Dégager les défis et les enjeux majeurs auxquels la commune de Djinany doit faire face pour asseoir les bases d'un développement économique local durable ;
- Identifier les objectifs de développement de la collectivité locale
- Définir les stratégies prioritaires et les actions futures à mettre en œuvre dans le court terme pour répondre de façon concrète et réaliste aux problèmes urgents et spécifiques.

La planification opérationnelle

C'est au moment de la planification opérationnelle que l'ensemble des actions qui permettent d'atteindre les objectifs de développement de la collectivité ont été déclinées par les acteurs et un chronogramme de réalisation de ces activités clairement défini.

Elle a été également l'occasion pour les acteurs impliqués de procéder à l'élaboration du Plan d'Actions Prioritaire (PAP) et du Plan Annuel d'Investissement (PAI).

5- Restitution et validation du PDC

Après l'étape de la planification et la finalisation du PDC par la CPE, un dernier atelier de restitution du PDC finalisé a été tenu au siège du conseil municipal. Cet atelier de restitution / validation du document a été l'occasion pour l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus d'avoir un dernier aperçu sur le document final qui sera soumis au conseil municipal pour adoption.

6- L'approbation du PDC

Cette étape constitue l'ultime phase du processus de réalisation du PDC. En effet après l'adoption du document par le conseil municipal, il sera transmis à l'autorité administrative pour son approbation.

- L'absence de données de base du fait que Djinany est une nouvelle création, a rendu difficile la disponibilité de certaines données.

7- Calendrier

Le tableau suivant présente le Calendrier d'élaboration du PDC de Djinany.

Phases	Activités	Périodes
PHASE PREPARATOIRE	Atelier d'habilitation	06 Novembre 2015

	Visites de courtoisie aux autorités administratives et locales	07 au 15 Novembre 2015
	Forum de lancement	23 Novembre 2015
	Formation des membres de la CPE	25 Novembre 2015
	Revue documentaire	07Nov au 10 Décembre 2015
PHASE DE DIAGNOSTIC	Enquêtes et entretiens	26 Novembre au 15 Décembre 2015
	Ateliers de Diagnostics Participatifs de Zones	15 Nov. au 15 Décembre 2015
	Ateliers de Restitutions des Diagnostics Participatifs de zones	16 Janvier 2016
PHASE CONFERENCE THEMATIQUE	Les rencontres thématiques ciblées	15 Décembre au 05 janvier2016
PHASE PLANIFICATION	La planification stratégique et opérationnelle	05 au 15 janvier 2016
PHASE RESTITUTION ET VALIDATION	Ateliers de restitution aux acteurs locaux et validation par le conseil municipal	16 janvier et 15 Février 2016
PHASE APPROBATION	Exploitation du rapport final par le CT et visa du sous-préfet	15 Février au 05 Mars 2016

Tableau 1: Calendrier de déroulement des activités du PDC.

PARTIE A : DESCRIPTION GENERALE

I- PRESENTATION DE LA COMMUNE

1.1 Caractéristiques générales

1.1.1 Localisation

La Collectivité locale de Djinany a été créée par le décret N° 2011-95 du 24 janvier 2011 abrogeant et remplaçant le décret n° 2010-1542 du 29 novembre 2010 qui a divisé l'ancienne communauté rurale de Kandion en deux communautés rurales (**Kandion Mangana** (17 villages) et, **Djinany** (18 village dont trois de l'ancienne Communauté Rurale de NDiamacouta).

Elle se situe dans la région de Sédhiou, Département de Bounkiling, Arrondissement de Bogal, à 25 km de Bounkiling sa capitale départementale et de 63 km de sa capital régional (la commune de Sédhiou).

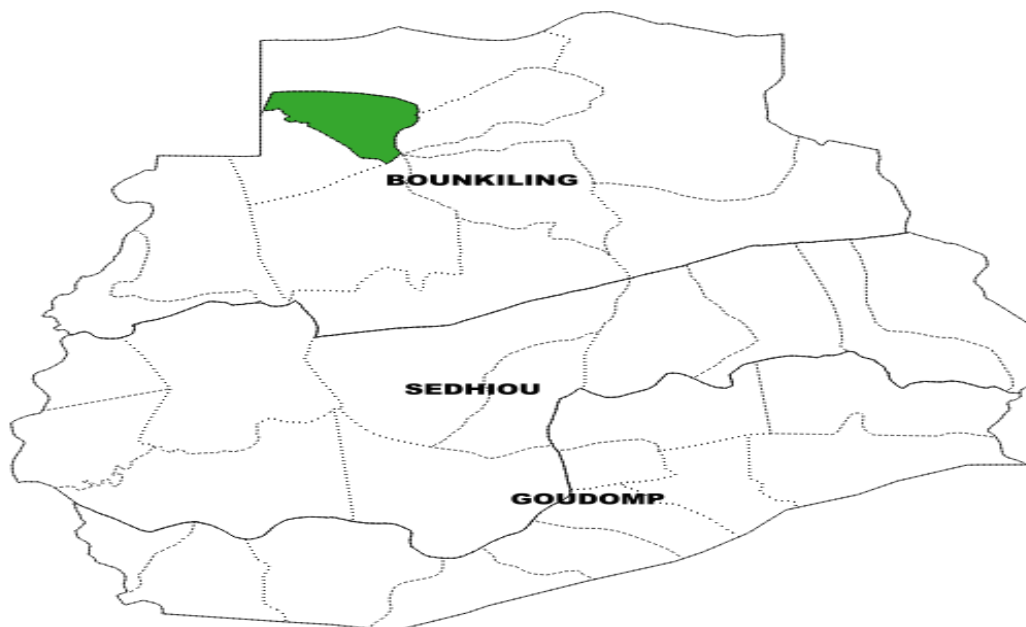
Devenue commune suite aux dernières élections locales de 2014 portant avènement de la nouvelle réforme portant 'approfondissement de la décentralisation au Sénégal : « l'Acte III », qui consacre la communalisation intégrale et la territorialisation des politiques publiques.

La commune de Djinany est limitée :

- À l'Ouest par la Commune de Kandion Mangana
- Au Nord- Est par la Commune NDiamalathiel ;
- A sud-est par les communes de Faoune et d'Inor.

La Commune de Djinany est localisée à 15 Km de Bogal, son chef-lieu d'arrondissement

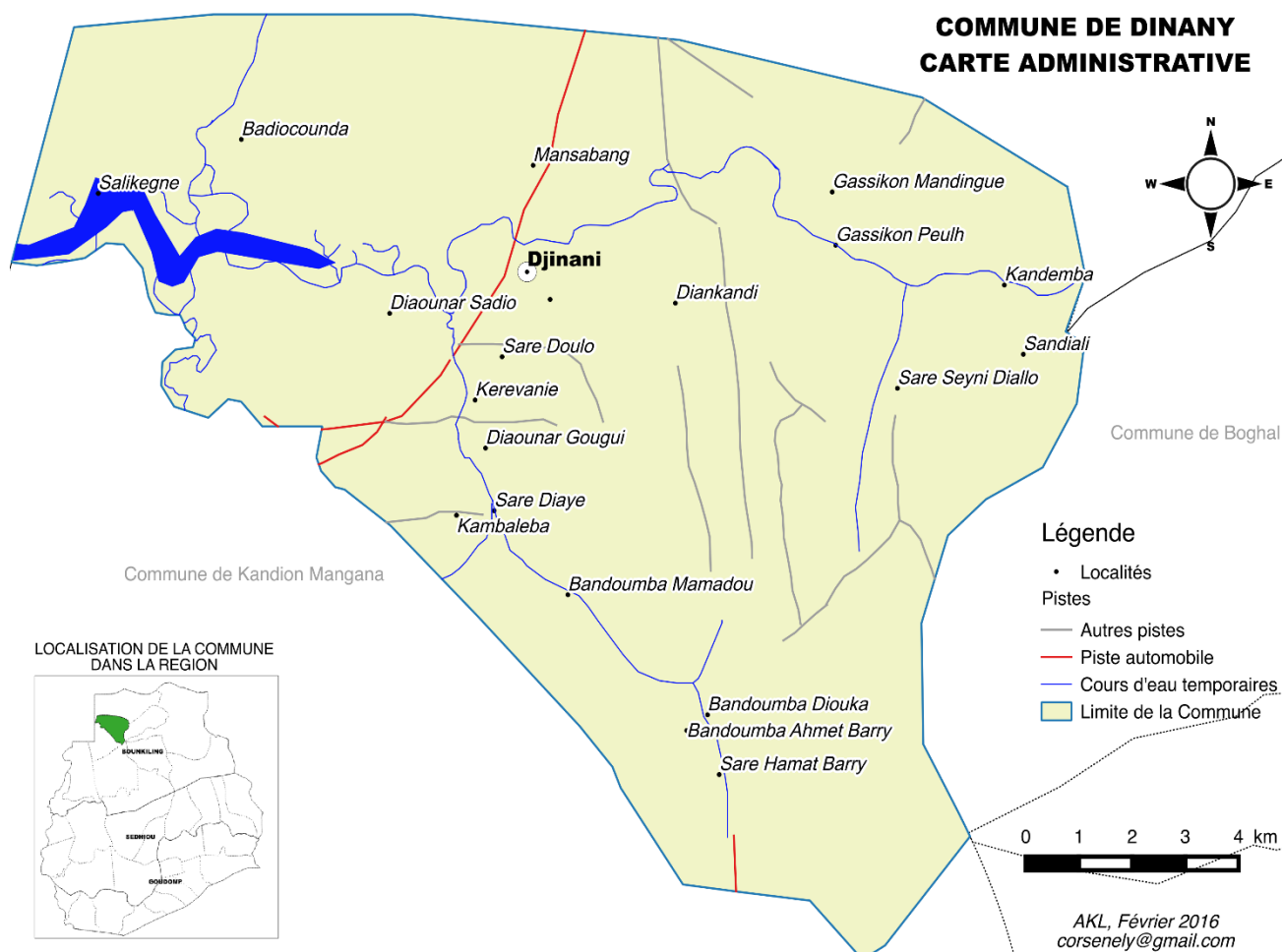
Figure 1 : Localisation de la commune



1.1.2. Situation administrative

La commune est dirigée par un Conseil municipal composé de trente-six (36) conseillers. Le maire est appuyé dans ses tâches par deux adjoints et un secrétaire municipal. En dehors du bureau municipal et des commissions, des organes considérés comme des bras techniques du conseil municipal sont mis en place. Il s'agit des conseils de zone (04), du conseil municipal des enfants et de la commission de suivi du budget participatif qui regroupe aussi bien des conseillers que des membres de la société civile. La commune de Djinany compte dix-huit (18) villages officiels. Elle est divisée en quatre (4) zones éco géographiques.

Figure 2 : La carte administrative de la commune de Djinany



1.1. Zonage

Le zonage est une étape intermédiaire à la fois exploratoire et préparatoire au diagnostic participatif (DP). Il permet, dans le souci de promouvoir une démarche de proximité et une implication effective des populations, de regrouper les villages de la commune de Djinany en zones.

C'est dans ce cadre que, pour une application des concepts fondamentaux de la démarche participative et garantir leur implication, la commune de Djinany a été divisée en quatre (04) zones correspondant à des aires de terroirs homogènes aussi bien sur le plan culturel que socio-économique.

✦ *La zone de Djinany*

La zone de Djinany est située au centre de la commune. Elle est composée de cinq (05) villages, pour un total de 96 ménages et une population estimée à 1212 personnes soit 30,14% de la population totale de la commune.

Abritant le chef-lieu de la commune, cette zone jouit d'une forte influence tant sur le plan administratif que sur le plan politique.

Abritant le chef-lieu de la commune, la zone de Djinany est relativement bien dotée en termes d'infrastructures et d'équipements sociaux de base par rapport aux trois autres zones. On note ainsi l'existence de :

- ❖ Un (2) villages électrifiés (Djinany) via un mini centrale solaire et Diankandy avec 6 panneaux solaires.
- ❖ Un (1) CEM à Djinany,
- ❖ Une (1) école élémentaire à Djinany
- ❖ Trois (3) daaras 1 à Djinany et 2 à Sandial
- ❖ Un (1) mini forage à Djinany
- ❖ Un (1) poste de santé + maternité à Djinany
- ❖ Cinq (5) puits moderne à Djinany
- ❖ Un (1) para tonnerre à Djinany

En plus de ces équipements structurants on récence également dans la zone de Djinany, quelques autres équipements de base tels que des boutiques, des boulangeries traditionnelles, etc. Elle n'est pas accessible du fait qu'elle n'est traversée par aucune piste latéritique. la zone manque de marché.

➤ *La zone de Mansabang*

Situé au nord de la commune de Djinany, cette zone concentre une population de 1431 habitants soit 35,58% de la population totale de la commune, pour 98 ménages répartis dans trois (3) villages. Elle est la zone la moins vaste et la plus peuplée de la commune. Elle est dotée de :

- ❖ Trois (3) village électrifié via 3 mini centrales solaire (Mansabang, Badiocounda et Gassikon Mandingue)
- ❖ Deux (2) bornes fontaines non fonctionnelles à Mansabang
- ❖ Trois (3) puits modernes 2 à Mansabang et 1 à Badiocounda
- ❖ Deux (2) établissements scolaires élémentaires 1 à Mansabang et 1 à Gassikon Mandingue
- ❖ Trois (3) Daaras 1 à Mansabang, 1 à Badiocounda et 1 à Gassikon Mandingue
- ❖ Quatre (4) para tonnerres 3 à Mansabang et 1 à Badiocounda
- ❖ Deux (2) magasins de stockage 1 à Mansabang fonctionnel et 1 à Gassikon non fonctionnel

✦ *La zone de Saré Diayé*

Située au centre - ouest de la commune, la zone de Saré Diayé compte cinq (5) villages. Avec une population de 805 habitants soit 20,8% de la population totale de la Commune. Elle est la troisième zone la plus peuplée de la commune de Djinany A l'instar de la zone de Mansabang,

cette zone est reliée au chef-lieu de la commune par une piste non latéritique qui traverse les villages de Diaoumar, Kéréwane, Saré Doulo et Djinany.

Sur le plan infrastructurel la zone dispose de :

- ❖ Un (1) village électrifié avec 4 poteaux avec panneau solaire et 19 panneaux solaires (Bandoumba Mamadou)
- ❖ Deux (2) villages électrifiés : Bandoumba Mamadou avec 4 poteaux d'éclairage public et 19 panneaux solaires dans les concessions et Kambaléba 4 poteaux publics + 29 panneaux solaires dans les concessions.
- ❖ Un (1) village électrifié via un minicentral solaire (Kéréwane)
- ❖ Un (1) puits moderne avec abreuvoir non fonctionnel à Bandoumba Mamadou.
- ❖ Trois (5) para tonnerre 1 à Bandoumba, 1 Kambaléba et 3 para tonnerre.
- ❖ Une (1) école primaire de trois (3) classes dont 1 en abris à Kambaléba.
- ❖ Deux (2) Daaras : Kéréwane (1 classe) et Bandoumba Mamadou (1 classe)
- ❖ Un (1) puits moderne avec abreuvoir non fonctionnel à Bandoumba Mamadou.

➤ La zone de Bandoumba Diouka

Située au Sud-Est de la commune, elle est peuplée de 573 habitants représentant 14,25% de la population totale de la commune partagés entre 68 ménages et répartis dans cinq (5) localités. Elle est aussi la zone la moins peuplée et équipée que les autres. En effet en terme d'infrastructures de base ; la zone de Bandoumba Diouka est dotée de :

- ❖ Deux puits moderne : 1 à Saré Yoro Mballo et 1 à Boudouck El Hadji Ismaïla
- ❖ Une (1) école élémentaire publique de 2 classe en abris avec cantine scolaire
- ❖ Un para tonnerre à Bandoumba Hameth

Figure 3 carte de zonage de la commune de Djinany (à insérer)

1.3 Milieu physique

1.3.1 Relief et Sols

Le relief de la commune de Djinany est caractérisé par une succession de plateaux et de vallées. Le relief relativement plat parsemé de bas-fonds aux sols très fertiles offre de grandes possibilités pour l'agriculture, la foresterie et le pastoralisme. Les sols ferrugineux ou ferralitiques couvrent le périmètre communal et sont favorables à la culture de céréales et de l'arachide ; les sols argilo limoneux sur les pentes des vallées domaines de prédilection des palmeraies, de l'arboriculture et du maraîchage et les sols hydro morphes au bas des pentes favorables à la riziculture.

. Les sols sont de plusieurs types :

- Les plateaux constitués de sols ferrugineux tropicaux lessivés ferralitiques et adaptés aux cultures pluviales (céréales, arachide et coton) ;
- Les dépressions et bas-fonds constitués de sols hydro morphes aptes à la riziculture, à l'arboriculture et au maraîchage.

Aujourd'hui la remontée de la langue salée et la salinisation des terres au niveau des zones de dépressions constituent l'une des principales menaces environnementales. La dégradation des

terres contribue à la réduction de la diversité biologique et du couvert végétal. Elle contribue également à réduire le potentiel exploitable dans le domaine de l'agriculture et de la riziculture. Par contre, ce capital est menacé par l'ensablement des vallées et des cours d'eau, aggravé par l'absence d'aménagement, et d'ouvrages de protection contre les érosions

1.3.2 Climat

Le climat est de type Soudano-Guinéen caractérisé par l'alternance de deux saisons : une saison pluvieuse durant 5 mois (Juin à Octobre) et une saison sèche de 7 mois (Novembre à Mai). Les températures sont relativement élevées allant de 24° à 33° en saison des pluies et de 24° à 40° en saison sèche.

La pluviométrie est assez irrégulière avec des pics pouvant aller jusqu'à plus de 1 300 mm de hauteur d'eau.

COMMUNE DE DJINANY	ANNEE	Mm	Jours	Moyenne des 5 années
	2009	1024,2	67	1045mm/60 jrs
	2010	1065,0	66	
	2011	792,2	55	
	2012	1632,8	75	
	2013	902,9	67	
	Moyenne/poste	1083,4	66	

Tableau 2: Pluviométrie de la zone de 2006 à 2015. Source : SDDR Bounkiling. Enquêtes CPE PDC 2015.

1.3.3 Les ressources forestières et fauniques.

La végétation de type soudano- guinéen est caractérisée par des peuplements assez homogènes avec plusieurs strates :

- Une strate arborée avec des arbres atteignant 20 à 25 m, composée de *Khaya senegalensis* (caillédtrat), *Danniellia oliveri* (santan), *Parkia pinnata* (dimb), *Eleais guineensis* (palmier à huile), *Borassus flabellifer* (rônier), *Bombax costatum* (kapotier) ;
- Une strate arbustive composée de *Pterocarpus erinaceus* (venn), *Detarium senegalensis* (ditakh), *Parkia biglobosa* (nééré), *Azadiratita indica* (neem,) *Anacardier occidental* (darcassou), combrétacées et de lianes ;
- Le couvert herbacé est en régression continue, le "Diambatox" (*hyptis spigigera*), non-appété connaît une progression rapide et constitue une menace pour l'élevage.

La formation forestière est constituée principalement de combustible (charbon et bois de chauffe), le bois d'œuvre, le bois de service et les produits de cueillette.

La forêt a connu une évolution négative de 1982, début de la crise casamançaise à nos jours face à une population juvénile sans emploi et un environnement économique non organisé et voulu. Ainsi, la forêt dense d'antan, devenue clairsemée, la forêt de mangroves touffues, qui jadis assurait l'environnement de reproduction des carpes à la dimension des thiofs dont relate la fameuse histoire dans le théâtre intitulé : *Massan CISSE* (Une pièce sénégalaise. La savane arborée ou arbustive en déclin, laissant la place à de hautes herbes, ont disparu du département. Il a été noté la baisse des produits forestiers non ligneux (, huile de palme, gomme arabique, madd etc.).

L'environnement est dans une dynamique de dégradation très inquiétante et la lenteur dans les réactions politiques nationales, régionales et départementales concertée axée sur la gestion des ressources naturelles risque d'aggraver la situation périlleuse des vies et de la vie. L'activité

cynégétique cible l'ensemble des zones où la chasse est autorisée, telles les zones amodiées. La faune ; riche et variée est présente partout sur le territoire. Les formations forestières constituent l'habitat naturel de cette faune abandonnée dont la préservation a nécessité la création de plusieurs zones amodiées. La faune a suivi la même tendance dépressive que son habitat naturel marqué par la forte présence de l'homme. L'insécurité alimentaire due à l'assèchement rapide des points d'eau et aussi leur raréfaction ont favorisé la disparition de certains mammifères.

Des hectares de forêt sont en train d'être décimés avec la complicité d'une population qui semble être laissée à elle-même dont la seule alternative, contre la résilience communautaire, semble être l'exploitation anarchique des ressources naturelles. La porosité des frontières et l'absence de mécanismes effectifs de Co-régulation, favorisent la surexploitation et l'acheminement clandestinement du bois vers la Gambie. Tout cela nécessite l'appropriation de l'environnement naturel par les populations, qui devraient en être les premières protectrices. L'autre défi relève de la gouvernance locale et interpelle le cadre institutionnel mis en place. Certes, la région dispose d'un Plan d'Action Environnemental Régional, mais l'exécution de celui-ci nécessite un niveau de concertation et des mécanismes de consultation et de Co-initiative non encore effectifs au niveau département et commune.

Aujourd'hui, le niveau de dégradation des ressources naturelles dans le Darang (appellation traditionnelle de l'espace socioculturel de Djinany), est assez avancé et a amorcé des dynamiques de dégénérescence, pouvant causer la perte définitive des dernières réserves naturelles du patrimoine naturel départemental, régional et national. Ces actions d'aménagement devront concerner le classement de nouvelles formations forestières, l'extension et l'ouverture de nouvelles zones amodiées, la mise en œuvre de programmes de régénération des sols et de protection des vallées mais surtout de la mise en place d'une politique de développement économique locale soutenu par l'Etat et ses partenaires dans cette zone où la quasi-totalité des réponses face aux besoins sociaux de base trouve leurs réponses au niveau de la République Gambie voisine. En soutien à ces interventions, il s'agira aussi de corriger, par la formation, la sensibilisation et la régulation, les pratiques anthropiques mal planifiées et inadaptées (habitations la coupe abusive, feux de brousse, exploitation clandestine).

La faune est assez riche et diversifiée, elle est constituée de singes, de phacochères, d'antilopes, d'hyènes, La proximité du fleuve et de la forêt classée permettent également une avifaune très diversifiée (pintades, perdrix, tourterelles, éperviers, martins pêcheurs, outardes,) et le développement de la chasse. L'importance de la faune constitue cependant une contrainte compte tenu des dégâts sur les cultures (singes, phacochères) et sur le bétail (attaques des hyènes).

Les ressources forestières et fauniques subissent les effets néfastes des actions anthropiques (feux de brousse, exploitation abusive, défrichements anarchiques,) et les contraintes naturelles comme l'érosion, la salinisation et la sécheresse.

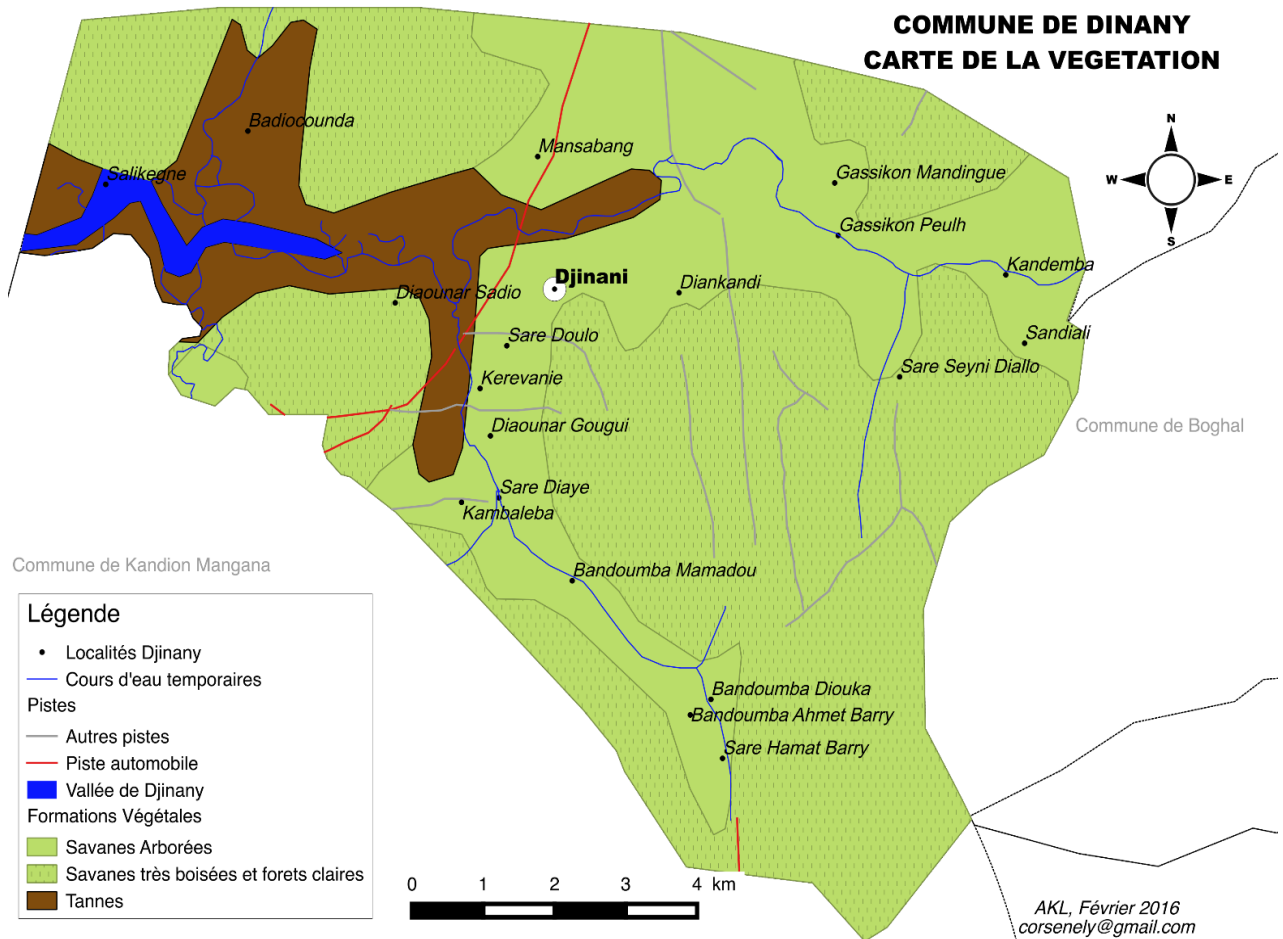


Figure 4 : Carte végétation

1.3.4 Hydrographie et Hydrologie

Au plan hydrographique, les principales ressources de la commune sont :

- Le bras de fleuve Gambie : le Bintang Bolong ;
- Les mares temporaires qui généralement tarissent en saison sèche dans la forêt.

La présence de ces plans d'eau représente un atout pour le développement de la riziculture, de l'horticulture et de l'élevage. Cependant, la remontée de la langue salée et envahissement des vallées par le sable du au ruissèlement des eaux pluviales, constituent des menaces pour l'équilibre écologique et les activités agricoles pratiquées autour du Bolong.

Au plan des eaux souterraines, on note la présence d'une nappe phréatique peu profonde (10 à 25 m) et des nappes du Continental Terminal, du Paléocène et du Maestrichtien entre 60 et 300 m.

Tableau N°3 récapitulatif sur le milieu physique de la commune de Djinany

Composantes du milieu	Potentialités	Contraintes
-----------------------	---------------	-------------

<p style="text-align: center;">Sols</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Construction habitat • Agriculture • Élevage • Sols propices aux cultures sous pluie au maraîchage, et à l'arboriculture 	<p>- Érosions et appauvrissement des sols, salinisation des terres de la vallées absence de rotation d'assolement d'utilisation d'engrais chimiques et organiques, faible niveau technique de certains acteurs, enclavement des villages , Secteurs maraîcher et arboricole moins actifs, paresse des homes et des jeunes etc.</p>
<p style="text-align: center;">Climat</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne pluviométrie favorable aux activités agricoles • Températures moyennes (tempérées) 	<p>- Grande variabilité</p>
<p style="text-align: center;">Végétation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Riche diversité et abondance des espèces végétales 	<p>- Forte dégradation - Disparition de certaines espèces Ensablement des vallées</p>
<p style="text-align: center;">Faune</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Subsistance d'une petite population animale 	<p>- Dégradation du cadre de vie - Braconnage</p>
<p style="text-align: center;">Hydrographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de mares temporaires 	<p>- Dégradation des mares - Ensablement du cours d'eau</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de nappes souterraines (nappe phréatique et nappe du continental terminal) 	<p>- Profondeur de la nappe phréatique</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Bintang Bolong(Bras du fleuve Gambie) 	<p>Salinisation, Ensablement Non aménagement</p>

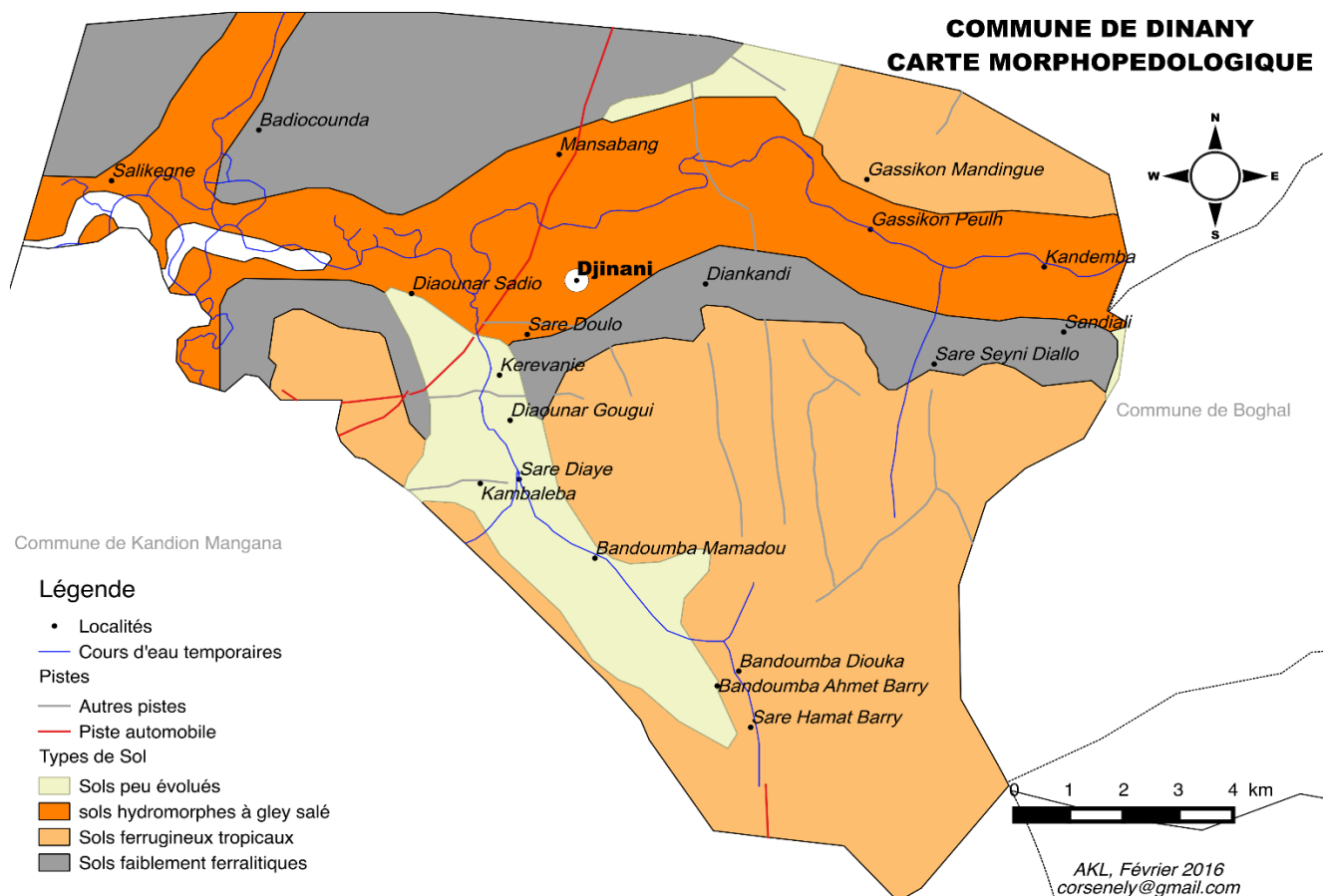


Figure 5 Carte morfo pédologique de la Commune de Djinany

1.4 Milieu humain

1.4.1. Caractéristiques de la population

1.4.1.1 Evolution de la population.

Selon le dernier recensement général de la population (RGPH) effectué en 2013, la population de la commune de Djinany est estimée à 3663 habitants¹ répartis dans 18 villages et en 329 ménages soit une moyenne de onze (11) personnes par ménage.

1.4.1.2 Structure de la population

L'analyse démographique de la population permet de se rendre compte du déséquilibre de la sex-ratio et du caractère jeune de la population.

En effet selon les résultats du recensement, la population de moins de 0 à 35 ans représente 95,74% de la population totale avec 16,57% (607) en âge d'aller à l'école. Les enfants représentent à eux seul 49% de la population totale de la Commune. Tandis que les adultes (616) représentent 16,82% et les sages 3, 93% de la population totale. L'analyse de la structure de la population de Djinany montre un sexe ratio qui est en faveur des hommes. En effet ils sont sensiblement majoritaires avec un taux de 52,09% soit 1 908 personnes contre 1 755 femmes, soit 47,91%.

¹ Source : RGPH 2013 ANSD.

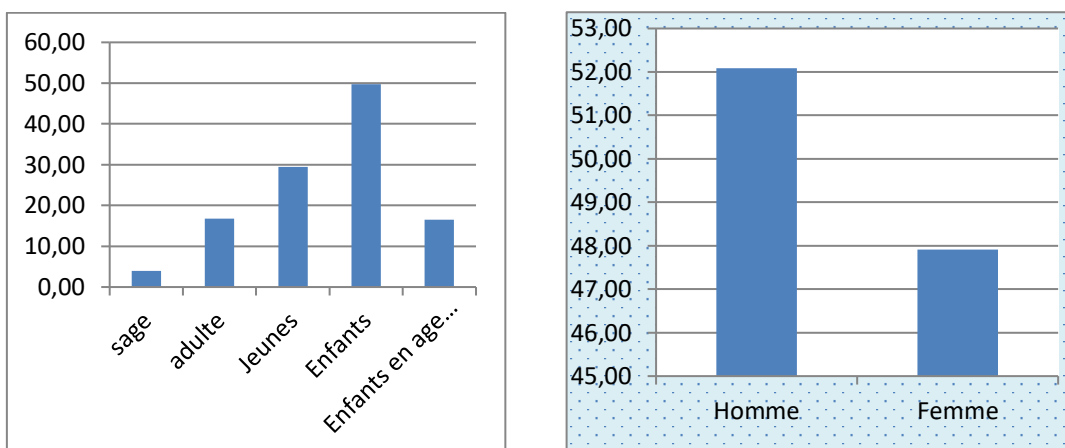


Tableau 3 et 4 répartition de la population de la Commune de Djinany par Catégorie d'âge en 2015

1.4.2 Répartition ethnique

La composition ethnique de la collectivité locale de Djinany est caractérisée par une prédominance des mandingues qui représente plus de 53% de la population suivi des peuls 47% et 00% constitués des autres minorités.

Cette prédominance de l'éthnie mandingues peuls trouve son explication dans la position géographique de la commune de Djinany qui est au cœur du Darang zone sylvopastorale dans le Département de Bounkiling. Cependant il est à noter une parfaite intégration des ethnies minoritaires facilité par le développement du cousinage à plaisanterie.

La population de la collectivité locale de Djinany est composée d'environ 99.5 % de musulmans et 0.5% des autres religions.

La prédominance des musulmans peut s'expliquer d'une part, par le voisinage des villages religieux (Boudouck et Bogal), et d'autre part, du fait que le village Djinany est la terre promise d'un érudit Diahanké reçu par le berger Doulo qui lui cédera sa case pour aller fonder le village de Saré Doulo (village de Doulo en peul) d'à côté

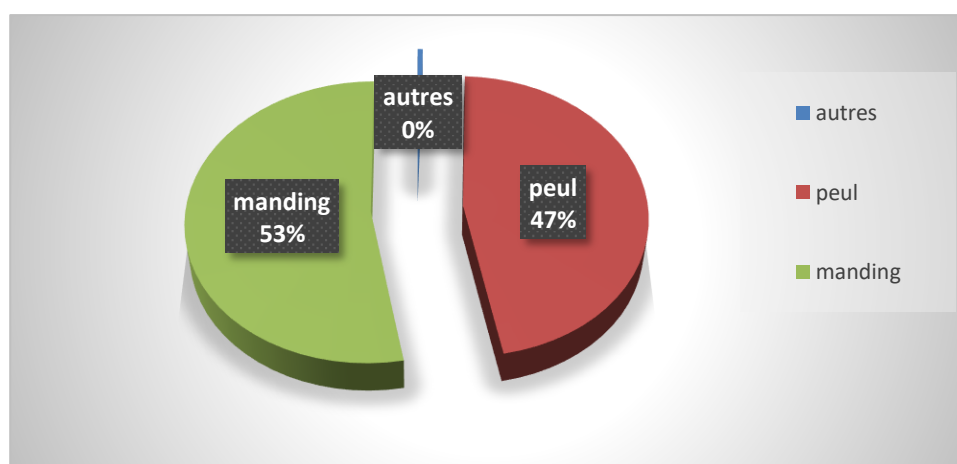


Tableau 5 : Répartition ethnique de la Commune de Djinany.2015

1.4.3 La mobilité de la population

. La commune de Djinany l’instar des autres collectivités sénégalaises connaît une forte mobilité de sa population. Ce phénomène qui se caractérise par des déplacements d’individus surtout des jeunes est la conséquence de la pauvreté qui sévit dans les zones rurales avec la baisse progressive de la pluviométrie affectant les revenus des paysans et l’absence de structure d’emploi local.

Ces déplacements peuvent être classés en deux catégories :

- L’exode qui s’effectue à l’intérieur du pays et plus exactement des zones rurales vers les villes est plus récurrent dans la zone. Ces migrants saisonniers ont pour principales destinations Dakar, Médina Wandifa, Ziguinchor.
- Les migrations internationales qui se manifestent par le déplacement de personnes vers l’étranger sont pratiquées par les hommes et les femmes. Ces dernières ont pour destinations la Gambie, l’Angleterre, l’Italie ou l’Espagne. La migration orientée vers la Gambie voisine, ne constituant qu’une étape pour la grande migration vers l’Europe

Il faut noter que toutes les réponses aux problèmes sociaux économiques de base, trouvent leurs réponses à portée en Gambie pour une zone marquée par une oisiveté soutenue surtout de la part des jeunes.

1.4.4 Caractéristiques de l’habitat

La répartition spatiale de la population entre les villages montre que le mode d’occupation de l’espace ne respecte pas pour l’essentiel une certaine organisation à l’exception de Djinany, Mansabang, Gassikon Mandingue et Badiocounda. Aucun village n’a une trame d’habitat de type groupé et qui a fait l’objet d’un lotissement ou d’un alignement. On a des villages dispersés. Il faut préciser que ce modèle d’habitat est caractéristique du mode d’occupation de l’espace peuls et mandingues.

PARTIE B. DIAGNOSTIC SOCIO ECONOMIQUE DE LA COMMUNE

I- LES SECTEURS SOCIAUX

1.1. Education

Le bilan diagnostique du secteur de l'éducation s'est basé sur les ordres d'enseignements que l'on retrouve au niveau de la commune de Djinany.

1.1.1. L'enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire a pour objectif de prendre en charge le Développement Intégré de la Petite Enfance à travers un cycle l'enseignement avec comme cible les classes d'âge situées entre 4 et 6 ans

En dépit de son importance ce secteur est caractérisé à Djinany par l'existence de classes maternelles, de case des tout- petits. Les six écoles élémentaires de la Commune sont dépourvues d'infrastructures de préscolaires alors que 607 enfants 16% de la population sont âgés d'y aller.

1.1.2. L'enseignement élémentaire

En ce qui concerne cet ordre d'enseignement, la commune de Djinany compte un total de six (6) écoles élémentaires publiques parmi lesquels :

- Une (1) est à cycle d'enseignement complet avec six (6) classes pédagogiques, Djinany),
- Cinq (5) écoles à un cycle incomplet

ZONE	VILLAGE	NBRE CLASSES		ETAT LOCAUX	CLOTURE			BLOC ADMIN
		TOTAL	ABRIS		EN DUR	PIQUETS	AUTRES	
	KAMBALEBA	03	01	FONCTIONNEL				
	DJINANY :ECOLE ELEMENTAIRE	07	1	FONCTIONNEL		X		00
	BANDOUMBA HAMET	03	01	FONCTIONNEL				
	GASSIKONG	03	01	FONCTIONNEL				
	BADIOCOUNDA	02	02	FONCTIONNEL				00
	MANSABANG	03	01	FONCTIONNEL				00
TOTAL	6	21	7		0	1	0	0

Tableau 6 : situation de l'école dans la Commune de Djinany

Les établissements comptent un total de vingt un (21) classes pédagogiques pour vingt-huit (28) classes physiques parmi lesquelles vingt un (21) sont construites et sept (7) sont en abris provisoires.

Le tableau 7 : la répartition des salles de classe en fonction de leur état (à insérer)

Les établissements scolaires de la commune de Djinany représentent x% du nombre d'établissements public du département et x% du nombre d'établissement de la région de Sédhiou. La faiblesse du ratio s'explique par le fait que Djinany est une nouvelle commune qui a hérité des équipements de l'ancienne communauté rurale de Kandion Mangana et qui n'a pas encore bénéficiée d'investissements conséquents dans ce secteur.

Au niveau des effectifs scolaires, on note un total de 910 élèves dont 479 garçons et 431 filles, soit une proportion de filles de 47,36 %,

Sur le plan de l'environnement scolaire, il faut noter qu'en dehors de l'école élémentaire de Djinany (dont la clôture est en cours), toutes les autres infrastructures scolaires de la commune ne disposent pas de mur de clôture.

Concernant le niveau d'accès à l'eau potable aucun établissement scolaire de la commune n'a accès à l'eau potable.

L'assainissement au niveau des établissements scolaires constitue également un réel problème. En effet aucune des établissements scolaires de la commune ne disposent d'un système adéquat d'évacuation des excréta tel que spécifié par le PEPAM.

Fort de ce constat, il en découle un environnement scolaire peu adéquat pour favoriser une éducation de qualité.

1.1.3. L'enseignement moyen secondaire

La commune de Djinany compte un collège d'enseignement Moyen (CEM) à Djinany contre un total de x au niveau du département de Bounkiling et x pour la région de Sédhiou.

Institué en 2011, le CEM ne dispose que de trois (3) classes pédagogiques pour six (6) classes physiques dont deux (2) en abris provisoires. Les effectifs scolaires sont constitués de 340 élèves dont 198 garçons contre 142 filles alors que le personnel enseignant est composé de quatre (4) vacataires.

A l'instar des établissements publiques, l'environnement scolaire au niveau du CEM de Djinany est également peu reluisant. En effet ce dernier ne dispose ni de mur de clôture ni d'un branchement communautaire encore moins d'un système adéquat d'évacuation des excréta. Il faut signaler que ce CEM de Djinany reçoit la quasi-totalité des élèves de sa commune voisine (Kandion Mangana) qui ne dispose pas de CEM.

Quant à l'enseignement secondaire la commune ne dispose pas de lycée. Les élèves ayant réussi au BFEM migrent vers la capitale départementale (Bounkiling)

Tableau 8 : Liste des établissements scolaires de la Commune de Djinany

ECOLE ELEMENTAIRE	EFFECTIFS				Nombre d'Enseignants dans les Ecoles Primaires		Nombre de classe dans la commune
	GARC	FILLES		TOTAL	Instituteurs	Volontaires Vacataires	
		NBRE	%				
KAMBALEBA	65	46	41,44	111	2		3
DJINANY :ECOLE ELEMENTAIRE	156	142	47,65	298	6		8
Djinany CEM	198	142	47,65	340	0	4	6
BANDOUMBA HAMET	39	54	58,06	93	2		4
GASSIKONG	77	55	41,67	132	1	1	4
BADIOCOUNDA	50	47	48,45	97	1		4
MANSABANG	92	87	48,60	179	1		3
TOTAL : 7	479	431	47,36	910	13	1	32

En dehors de ce système formel incarné par l'école française, la commune de Djinany du fait de sa position géographique se caractérise par une forte présence de l'enseignement religieux avec l'existence de plusieurs Daaras qui aspirent tous à devenir des écoles franco-arabes et ou Daaras modernes.

En effet Les contingences socioculturelles du milieu et la forte influence de l'enseignement arabe en République de Gambie voisine, poussent une bonne partie de la population à envoyer leurs enfants dans les daaras ce qui explique la faiblesse des effectifs dans certains établissements scolaires. Toutefois malgré leur importance dans le tissu éducatif de la commune les Daaras souffrent d'une certaine marginalisation. Pour faire face à cette situation l'état a mis en place le PAMOD (Programme de Modernisation des Daaras) dont l'objectif est de construire plusieurs Daaras modernes à travers tout le territoire. Un programme qui n'a pas encore visité ses zones qui s'souffrent les plus sur le territoire national.

Concernant l'alphabétisation, la commune de Djinany est marquée par une quasi inexistance de classes d'alphabétisation fonctionnelle.

Figure 7 Carte scolaire de la Commune de Djinany

La synthèse des potentialités et contraintes de l'éducation

POTENTIALITES	CONTRAINTES
Existence d'un CEM à Djinany	CEM non clôturé avec des abris provisoires Inexistence de latrine et de blocs sanitaires au niveau du CEM.
Existence de 6 établissements élémentaires	Insuffisance des établissements élémentaires, insécurité, manque de commodités élémentaires Inexistence de latrine et de blocs sanitaires au niveau des écoles
Existence de Daaras traditionnels	Faible niveau d'équipement des daaras Inexistence d'écoles franco arabes Cas d'abandon fréquent vers la Gambie
Fort taux d'enfants en situation d'aller au préscolaire	Inexistence de structure d'accueil
Forte demande des femmes pour l'alphabétisation	Absence de programme d'alphabétisation
Existence APE	La léthargie

1.2. Santé

La carte sanitaire de la commune se résume en un seul poste de santé avec une maternité à Djinany village créée en 2003. Ce potentiel reste encore très dérisoire comparé au département qui compte aujourd'hui 1 centre de santé, 12 postes de santé, 25 cases de santé.

Par ailleurs, le niveau de couverture sanitaire répond aux normes préconisées par l'OMS et non aux objectifs du PSE qui souhaite un rapprochement des infrastructures sanitaires (les telles que les postes de santé des populations sur un rayon minimal de cinq (5) Km et limiter à 1000 le nombre d'habitants qui seront pris en compte au niveau de ces structures sanitaires.

La situation sanitaire de la commune de Djinany est donc loin de répondre à ces normes quand on sait qu'il ne dispose que d'un seul poste de santé sans case de santé sur tout l'étendue du territoire communal réparti en 18 villages.

L'autre difficulté majeure notée dans ce secteur est liée à l'insuffisance du personnel sanitaire. En effet le personnel médical spécialisé est constitué d'un seul (01) infirmier chef de poste (ICP) et d'une sage-femme, soit 1 infirmier pour les deux communes (Djinany et Kandion Mangana) qui est largement en deçà des normes recommandées par l'Organisation mondiale de la santé qui est de 1 infirmier pour 1 000 personnes et une sage-femme.

Le personnel d'appui est constitué d'une (01) matrone, trois (3) ASDOM, et trois (3) agents de santé communautaire (ASC).

La faiblesse du plateau technique, l'absence de moyens d'évacuation des malades, et le manque de motivation du personnel d'appui sont autant de contraintes qui limitent l'accès à un service sanitaire de qualité.

Localité/zone	Poste de Santé		Case de Santé		Personnel sanitaire				
	F	NF	F	NF	ICP	Sage-femme	Matrone	ASDO M	ASC
Djinany	1	0	0		1	1	1	3	2
Bandoumba DIOUKA, Bandoumba Hameth, Saré Yoro Mballo, Boudouck El Hadj Oumar, Boudouck El Hadji Ismaïla, Saré Diayé, Bandoumba Mamadou, Kambaléba, Diaoumar Gorgui, Kéréwane, Mansabang, Badiocounda, Gassikon Manding ,Diankandy, Saré Doulo, Diaoumar Sadio et Sandial.	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1		0		1	1	1	3	2

Tableau 9 : Liste des infrastructures sanitaires *Source : Données diagnostic CPE 2015*

La faiblesse du niveau d'accès aux soins de santé dans la commune de Djinany est également à mettre en relation avec le faible niveau de revenu des ménages qui ne parviennent pas à assurer convenablement leurs dépenses sanitaires. Face à cette problématique le gouvernement du Sénégal dans le cadre de la mise en œuvre du plan Sénégal émergent (PSE) et de sa politique d'orientation sociale a lancé depuis septembre 2013 le programme de couverture maladie universelle (CMU).

La mise en œuvre de cette mesure qui va dans le sens de faciliter l'accès aux services sanitaires pour les populations les plus démunies est cependant limité à Djinany par l'inexistence d'une mutuelle de santé. En effet pour pouvoir bénéficier de l'opportunité de cette mesure il faudrait d'abord adhérer à une mutuelle de santé or la seule mutuelle existant dans la zone se trouve à Bounkiling (Chef-lieu de Département) Face à cette situation des séances de sensibilisation sont entreprises par la commune par le biais des ASC et des « Badiénou Gokh » pour booster la mise sur pied de la mutuelle dans la Commune de Djinany.

Malgré toutes ces contraintes structurelles, la proximité du centre de santé de Bounkiling avec la piste impraticable qui les sépare (25km de Djinany) constitue cependant une potentialité certaine pour l'accès à des soins de santé de qualité. Toutefois l'enclavement de certains villages par rapport au chef-lieu de commune, la mauvaise qualité des pistes et le manque de moyens d'évacuation des malades constituent un réel handicap pour un accès facile des populations aux structures de santé.

La gestion de la seule structure sanitaire (le poste) est assurée par les comités de santé (CS). Cependant, son fonctionnement reste à désirer d'autant plus que ses membres en majorité ignorent leurs rôles et responsabilités. Ce qui fait qu'il est très difficile d'assurer une bonne mobilisation des forces autour du secteur. C'est pourquoi, la première tâche à faire dans ce sens est de relever le défi de la redynamisation et de la formation de ces membres de comités

de santé afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle ainsi que la mise en place du Comité de gestion.

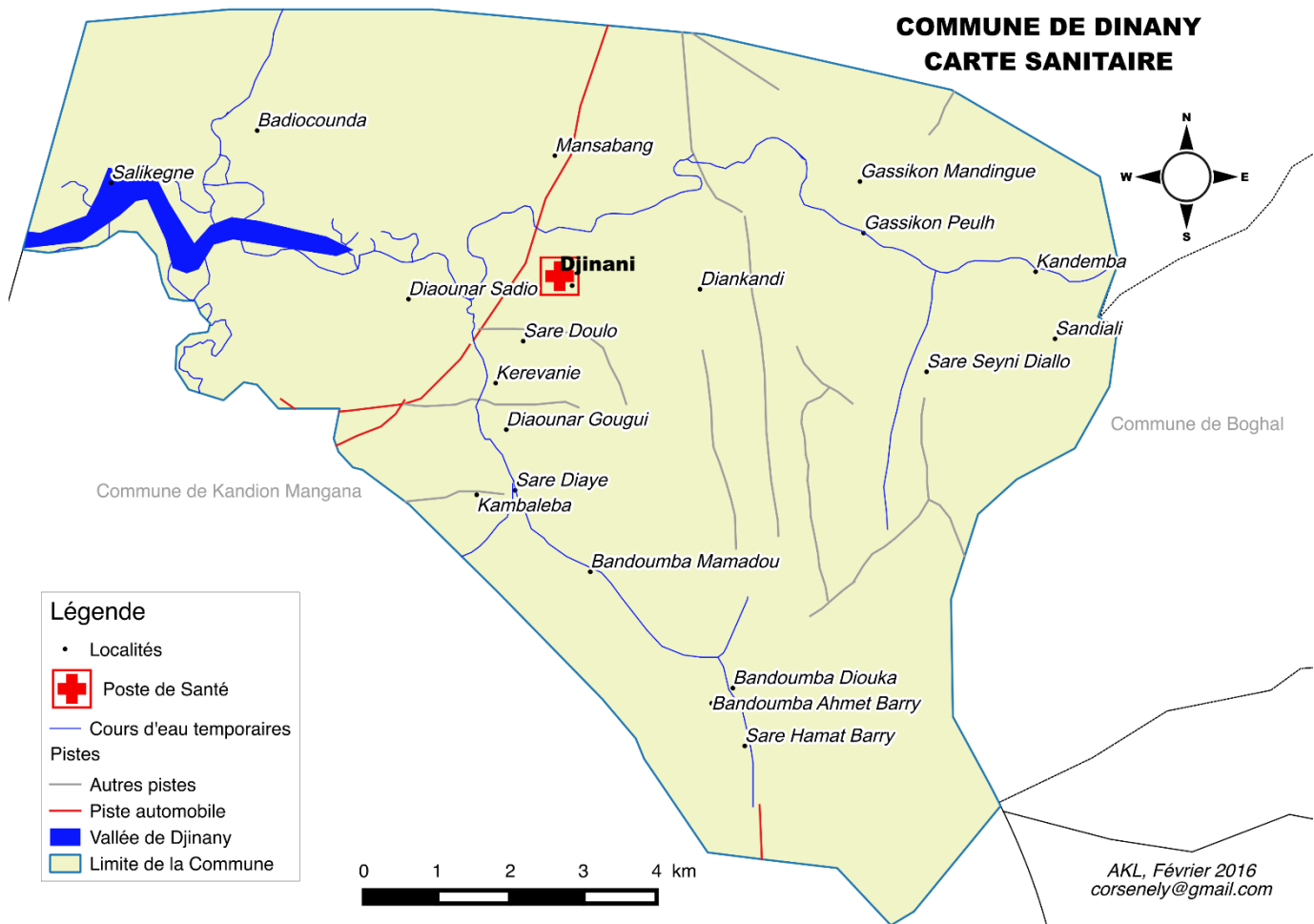


Figure 7 : La carte des infrastructures sanitaires de la commune de Djinany. PDC 2015

Le tableau de synthèse des potentialités et contraintes du domaine de compétences transférées santé, population et action sociale dans la commune de Djinany :

POTENTIALITES	CONTRAINTES
Existence d'un poste de santé à Djinany	- Insuffisance des infrastructures sanitaires - Absence ambulance - Volonté de mettre en place des cases de santé suspendu. - Faible niveau d'équipement des structures sanitaires
ASC disponibles au niveau du poste pour la mise en place des cases de santé	- Inexistence de maternité rurale dans la zone - Personnel non motivés (relais communautaires),
Disponibilité d'un personnel sanitaire (Matrones ICP, Sage-femme, ASC, et Badiéno Gox)	- Insuffisance du personnel sanitaire

Existence de comités de santé	- Léthargie, ignorance des rôles et responsabilités - La non mise en place du Comité de Gestion du poste de santé
-------------------------------	--

1.2. Hygiène et Assainissement

La situation du secteur de l'hygiène et de l'assainissement dans la commune de Djinany est marquée par une faible tendance d'évolution. Le potentiel infrastructurel est presque inexistant.

En effet le secteur est caractérisé par une absence de réseaux d'assainissement et d'un système organisé de collecte et d'évacuation des ordures ménagères. On note ainsi la présence de dépôts sauvages d'ordure dans l'essentiel des villages de la commune surtout dans les concessions.

Il faut noter cependant l'émergence d'une prise de conscience des populations par rapport aux questions d'hygiène et d'assainissement. C'est ainsi que des organisations telles que les conseils de zones sont mis en place. De même, les ménages s'inscrivent de plus en plus dans une dynamique de réalisation de latrines individuelles ainsi que des fosses septiques pour l'évacuation des excréta. Les conseils de zone ont pu regrouper la totalité de la somme pour la contrepartie pour la réalisation de latrines familiales, malheureusement pour eux l'enclave et le programme finissant du PEPAM/BAD II, leurs ont fait faux bond.

Synthèse des potentialités et contraintes

POTENTIALITES	CONTRAINTES
Existence de conseil villageois chargé de la salubrité	Absence de canaux d'évacuation des eaux Absence de programme de latrine
Existence de commissions d'hygiène et d'assainissement à la mairie	Inexistence de système organisé de ramassage des ordures ménagères
Existence de système d'assainissement individuel	Existence de dépôts sauvages d'ordure
Existence de fosse et de puits perdu au niveau des concessions	Inexistence d'une décharge contrôlée
	Faible niveau de sensibilisation des populations sur les pratiques d'hygiène et d'assainissement

1.4. Hydraulique rurale

1.4.1. Accès à l'eau potable

L'accès à l'eau est assez problématique dans la Commune de Djinany. Les populations

TYPE	VILLAGE	ANNEE	PARTENAIRE	FONCTIONNALITE
PUITS MODERNES	BADIOCOUNDA	2014	EMIGRE :FAMARA SAGNA	BON ETAT
	MANSABANG (2)	2015	EMIGRE :FAMARA SAGNA	BON ETAT
	SARE YERO MBALLO	2011	PNDL	BON ETAT
	DIAOUNAR SADIO		PNDL	EN COURS DE CONSTRUCTION
	DJINANY (5)	2010	ANRAC	BON ETAT
	Boudouck El Hadji Ismaïla			BON ETAT
	Bandoumba Mamadou		PNDL	BON ETAT
	SANDIAL		PNDL	EN COURS DE CONSTRUCTION
PUITS TRADITIONNELS	VILLAGE	PUITS FONCTIONNELS	PUITS NON FONCTIONNELS	TAUX DE FONCTIONNALITE
	MANSABANG	3	0	50,0%
	DJINANY	17	1	100,0%
	SARE DIAYE	2	0	66,7%
	BANDOUMBA DIOUKA	3	1	100,0%
	KAMBALEBA	6	5	57,1%
	GASSIKONG	6	4	33,3%
	BADIOCOUNDA	3	1	75,0%
	SANDIAL	2	1	50,0%
	DIANKANDY	3	2	16,7%
	KEREWANE	5	1	80,0%
	BANDOUMBA MAMADOU	2	0	33,3%
	BOUDOUCK EL HADJI OMAR	1	0	100,0%
	SARE YERO MBALLO	2	1	33,3%
	SARE DOULO	2	1	100,0%
	DIAOUNAR SADIO	2	0	33,3%
	DIAOUNAR GORGUI	2	0	50,0%
BANDOUMBA HAMETH	2	0	50,0%	
Infrastructure hydraulique	Nombre	Capacité en moyenne	Villages connectés	Fonctionnalité
Forage	NEANT			
Château d'eau	NEANT			
Borne fontaine	02		MANSANBANG	non Fonctionnelles (Branchées à partir du Forage de Boudouck :Faute de gestion)
Abreuvoir en Béton	1		Bandoumba Mamadou , Bandoumba Diouka,	En bon Etat ,seulement le tuyau caoutchouc conduisant l'eau est détérioré

rencontrent des difficultés d'accès à l'eau et s'approvisionnent essentiellement au niveau des puits.

On dénombre aujourd'hui treize (13) puits modernes, et 63 puits traditionnels qui assurent l'alimentation en eau des populations de la commune de Djinany.

Le puits alimentaires de Badiocounda et de Mansabang Foncés respectivement en 2014 et 2015 par un fils du terroir (Famara SAGNA) n'alimentent que les deux villages, mais surtout permettent aux élèves de se désaltérer et autres besoins liés à l'école. Ils sont équipés de pompes manuelles.

Les cinq puits modernes de Djinany Mises en service en novembre 2011, ses puits ont été financés par l'ANRAC en 2010 pour faciliter l'accès à l'eau potable dans le village de Djinany. Ils ne sont ni équipés de pompe solaire, ni manuelle. Les femmes tirent avec des cordes de 10 à 16 mètres pour faire sortir l'eau.

Les puits alimentaires de Sandial et de Diaounar Sadio : Financés par le PNDL en 2015, ses puits sont en finition et devront desservir un total de quatre (04) localités dans la commune de Djinany soit une population de 313.

Le puits alimentaire de Saré Yero Mballo est financé par le PNDL en 2011. Il n'est pas équipé de pompe. Il couvre une population de 183 personnes et un cheptel de plus 400 têtes forage de Touba Saloum est mis en service en

Ainsi la construction d'un château d'eau reste une des principales préoccupations des populations de la Commune de Djinany.

Il faut préciser par ailleurs qu'un total de huit (8) villages de la commune ne sont pas desservi en eau potable. Aussi remarquer que la potabilité de l'eau reste une préoccupation réelle des population et autorités locales à Djinany et requière une étude approfondie d'autant plus les 70% des cas de consultations sont liés aux problèmes gastriques au niveau du poste de santé de Djinany.

Les points d'eau modernes identifiés dans la commune sont essentiellement composés d'un mini forage au niveau du poste de santé et de deux bornes fontaines à Mansabang (non fonctionnelles), qui ont un problème de tuyau à partir du forage d Boudouck dans la commune voisine. Par ailleurs tous les villages disposent au minimum d'un puits traditionnel fonctionnel. Ces puits contribuent donc, d'une manière substantielle, à l'amélioration de l'accès à l'eau des populations et du cheptel.

Tableau 10 : Situation de l'hydraulique dans la commune de Djinany

Figure 8 : La carte hydraulique de la commune de Djinany (à insérer)

1.4.2. L'accès à l'eau productive

L'eau productive concerne les eaux de surface à usage agricole et ou pastoral stockée par les mares pastorales. On les retrouve au centre- Sud de la commune dans les forêts et se tarissent vite en saison sèche. La Commune de Djinany ne dispose pas de bassin de rétention malgré la floraison de mares qui assèchent.

➤ Les mares pastorales

Ils sont à usage exclusivement pastoral. La commune de Djinany dispose essentiellement de mares dont les eaux peuvent stagner environ deux mois. Cependant face à la pression du bétail, cette durée est largement réduite et ne dépasse souvent pas le mois de d'octobre. Les mares ayant généralement de très faibles capacités, sont exclusivement destinées à des fins pastorales.

Il s'agit essentiellement des mares situées entre les villages Gassikon Mandingue et Saré Seyni Diallo, Diaoumar Gorgui et Saré Seyni Diallo ainsi qu'entre Bandoumba Mamadou et Saré Hamed Barry.

➤ **Synthèse des potentialités et contraintes**

POTENTIALITES	CONTRAINTES
Existence de 13 puits alimentaires dans la Commune	Insuffisance de pompes manuelles et ou solaires.
Existence de 2 bornes fontaines non fonctionnelles	Problème de gestion Mauvaise gestion des ASUFOR
68 puits traditionnels	Qualité de l'eau limitée Degré de potabilité faible Vétusté ses puits hydrauliques
Existence de 55 puits hydrauliques fonctionnel	Absence de siège pour les ASUFOR
Existence de plusieurs mares	Mares non aménagées

II. LES SECTEURS PRODUCTIFS

2.1 Agriculture

L'économie de la collectivité locale de Djinany repose essentiellement sur l'agriculture qui constitue d'une part la première source de revenus des populations et d'autre part la plus pourvoyeuse de main d'œuvre.

Ce sous-secteur stratégique qui impacte sur toutes les autres activités professionnelles (élevage, artisanat, etc.), emploie plus de 90 % des actifs de la commune de Djinany. C'est ainsi qu'elle demeure la principale source de revenus des populations et le poumon de l'économie locale.

Cette position stratégique de l'agriculture s'explique surtout par ses énormes potentialités pédologiques (sols Dior, sols Deck ou argileux) qui permettent le développement de certaines spéculations.

Les opérations culturales se déroulent pratiquement de Mai à Décembre. Les principales spéculations sont, l'arachide, le maïs, le mil, le sorgho, le sésame etc.

Les statistiques agricoles disponibles ne concernent que l'entité région, elles sont inexistantes à l'échelle de la commune depuis sa création en 2011. C'est pourquoi l'évolution des productions agricoles ne pourra être analysée dans le présent document.

On peut toutefois préciser que les principales spéculations dans cette partie de la région de Sédhio sont : l'arachide, le maïs, le mil. D'autres cultures d'appoint sont également pratiquées dans la zone. Il s'agit entre autres du sésame, du Niébé, etc.

Sur le plan de la dynamique organisationnelle on note une inorganisation dû à l'inexistence d'une coopérative agricole qui est une structure faitière pouvant regrouper les producteurs des communes de Djinany. Cette structure pouvait jouer un rôle d'encadrement et d'appui de ses membres dans l'obtention de semences certifiées et d'engrais de qualité.

Toutefois malgré l'appui du service départemental de l'agriculture, les paysans sont confrontés à un manque de moyen et ne parvient pas à couvrir la demande en semence de qualité et en engrais qui augmente d'année en année.

En dépit du nombre de ménage qu'elle mobilise et de son apport dans l'économie locale, le secteur est aujourd'hui confronté à plusieurs difficultés.

En effet son caractère pluvial la rend très vulnérable par rapport aux aléas climatiques. Outre cela, elle est aussi confrontée depuis quelques années à des contraintes qui entravent son développement.

En effet, l'analyse des résultats du diagnostic participatif montre que l'agriculture est actuellement confrontée à une baisse généralisée des rendements qui découle essentiellement :

- Aux difficultés d'accès à des semences de qualité en quantité suffisante et à temps,
- À la vétusté du matériel agricole qui n'est pas renouvelé depuis longtemps
- Au faible taux d'utilisation des fertilisants organiques et chimiques
- À la dégradation progressive des terres de culture du fait de la monoculture de l'arachide,
- La faiblesse des capacités financières des producteurs
- À l'absence de dynamisme des producteurs
- L'insuffisance de magasins de stockage,
- L'inexistence d'unités de transformation et de conservation des produits
- D'absence de blocs Maraichers,
- La non maîtrise des techniques de production maraichère
- Les difficultés de commercialisation des produits agricoles tels que l'arachide face à cette situation des mesures alternatives sont développées par les populations qui s'adonnent de plus en plus à la pratique du maraichage familial.

Cette activité alternative pour diversifier leurs sources de revenus est exercée au niveau des zones de dépressions au niveau des villages de Djinany, Mansabang, Bandoumba Diouka. Elle est essentiellement pratiquée par les femmes de façon collective ou individuelle.

Les principales spéculations sont la tomate, le piment, le chou, la salade, l'aubergine, le Bissap etc.

Cette activité souffre également d'un certain nombre de contraintes parmi lesquelles on peut citer :

- Faible niveau d'aménagement des périmètres maraicher
- Difficulté d'accès aux intrants et aux produits phytosanitaires
- Faible capacités techniques des producteurs maraichers
- Ensablement des bas-fonds
- Inexistence d'unité de transformation des produits locaux
- La difficulté de conservation et de transformation des produits maraichers
- Faible capacité financière des producteurs maraicher
- Faible niveau d'encadrement des producteurs

✦ Synthèse des potentialités et contraintes

POTENTIALITES	CONTRAINTES
Disponibilité de terres cultivable	Pauvreté des sols
Diversité des cultures	Non maîtrise de l'eau
Existence de bas-fonds pour la pratique du maraichage	Insuffisance et vétusté du matériel agricole

Disponibilité de la main d'œuvre	Difficulté d'accès aux intrants agricoles Mauvaise qualité des semences
Existence d'animaux de trait	Problème de commercialisation
Dynamisme des producteurs	Bas fond non aménagés
Existence de structures d'encadrement	Difficulté d'accès au crédit
Existence de partenaires techniques	Manque de formation des producteurs
	Faiblesse du niveau d'encadrement des producteurs
	Insuffisance magasin de stockage

2.2 Elevage

Zone à vocation agropastorale, la commune de Djinany renferme beaucoup d'éleveur non professionnels de l'élevage.

Il s'agit d'une activité très importante compte tenu du nombre de ménages qui la pratique. On peut dire que c'est la deuxième activité économique, dominante après l'agriculture.

Il est pratiqué durant toute l'année et reste très souvent associé à la première activité économique c'est-à-dire l'agriculture.

2.2.1 Mode d'élevage

L'élevage pratiqué est de type extensif avec un système de gestion traditionnel et contemplatif. Cela est dû au fait qu'il est le plus connu et qu'il nécessite moins d'investissements. En effet, malgré les apparences, tous les agriculteurs sont des éleveurs autrement dits des agro pasteurs car il existe une parfaite intégration entre l'agriculture et l'élevage.

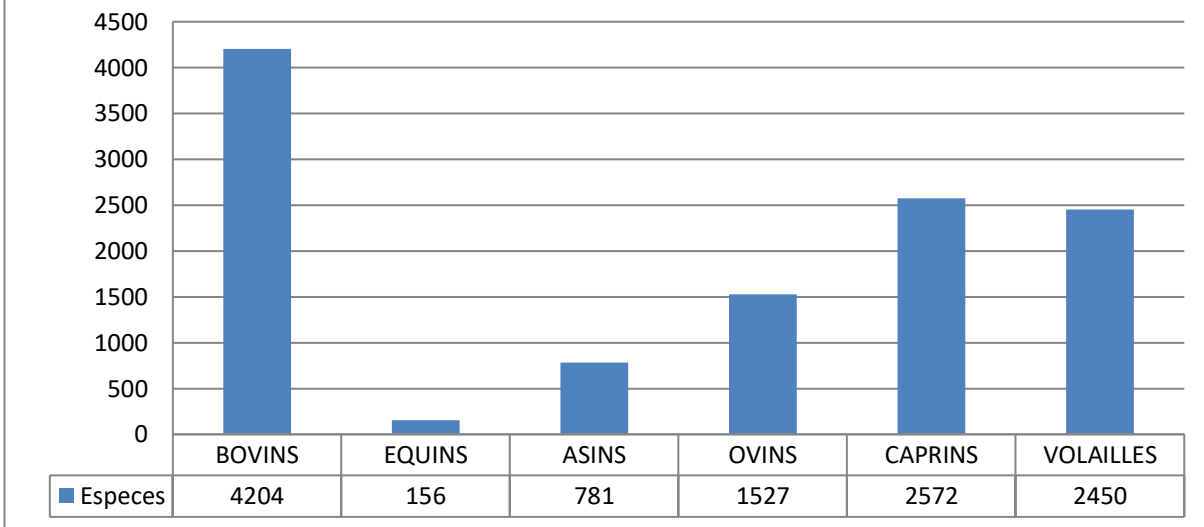
L'élevage de case est également très pratiqué dans la commune de Djinany. Il concerne particulièrement les petits ruminants, notamment, les ovins, les caprins et la volaille. Ces espèces sont souvent parquées à l'arrière cours des concessions Il s'agit d'un moyen de thésaurisation pour les femmes qui le pratiquent le plus.

2.2.2 La composition du cheptel

Le cheptel est constitué de bovins, d'ovins, de caprins, d'équins, d'asins et de volaille. Il est constitué de 4204 têtes de bovins, de 1527 ovins, 2572 caprins, de 156 équins, de 781 asins et de 2450 volailles. L'importance relative du cheptel révèle le fort potentiel économique de ce secteur.

Tableau 7: la répartition du cheptel selon le type

Diagramme des Animaux Domestiques de la Commune en 2015



2.2.3 La production animale

Le secteur de l'élevage est caractérisé dans la zone de Djinany par une faible productivité. En effet des pratiques telles que l'embouche bovine, l'insémination artificielle et l'aviculture sont presque inexistant dans tout l'espace communal

Toutefois l'aviculture traditionnelle pratiqué par l'essentiel des ménages joue un rôle non négligeable dans l'économie locale et dans la réduction de la pauvreté puisque constituant une source de revenu substantielle et régulière pour les ménages.

2.2.4 La santé animale

Les principales infections rencontrées sont la gourme, les pasteurelloses bovines et des petits ruminants, le charbon symptomatique et le botulisme équin. La pasteurellose des petits ruminants constitue la principale cause de mortalité du bétail.

La prise en charge de la santé animale se fait par le biais de la campagne nationale de vaccination du bétail qui se fait annuellement au niveau de la commune voisine précisément à Bogal.

Sur le plan des infrastructures et ressources, le secteur de l'élevage est moins pourvu :

- 02 abreuvoirs dont 1 fonctionnel desservis par des puits alimentaires ;
- Des mares non protégées dont quelques-unes ont une capacité de rétention de l'eau qui peut dépasser les 02 mois après l'hivernage ;

En dépit de ses difficultés que rencontre le secteur de l'élevage, plusieurs autres contraintes entravent son essor parmi lesquelles le manque d'espaces aménagés. En effet du fait d'un accroissement progressif de la population et 'un besoin de plus en plus important de terres de culture, les agriculteurs ont défriché et obstrués les zones de pâturage. Face à cette situation les autorités municipales ont pris l'option

d'établir les parcours de bétail qui seront délimités par arrêté sous-préfectoral. Le vol de bétail constitue également une contrainte qui entrave le développement du secteur.

Comme autres contraintes au développement du secteur de l'élevage on peut citer :

- La faible productivité du bétail en viande et en lait
- Des difficultés d'abreuvement du bétail à cause d'un manque d'aménagement des mares
- L'absence de parcours de bétail et des zones de pâturage du fait de l'extension illégale des zones de cultures
- L'accès difficile aux aliments de bétail qui s'explique par l'absence de points de vente au niveau local ;
- L'inexistence de parcs de vaccination dans la Commune

Ces contraintes traduisent le manque de dynamisme du secteur de l'élevage qui est pourtant aussi rentable économiquement que l'agriculture. Il peut se révéler comme un puissant levier du développement économique sur lequel le conseil municipal peut compter à moyen et long terme.

▪ Synthèse des potentialités et contraintes

POTENTIALITES	CONTRAINTES
Disponibilité et diversité du cheptel	Vol de bétail
Existence de 2 abreuvoirs fonctionnels	Insuffisance du pâturage
Existence de mares pastorales	Difficulté d'accès à l'aliment de bétail
Existence de documents administratifs délimitant les parcours de bétail	Occupation des parcours de bétail par les agriculteurs
Dynamisme des populations	Faible rendement du secteur
	Existence d'organisation des éleveurs
	Absence d'auxiliaires vétérinaires
	Absence de parcours du bétail
	Inexistence de parcs à vaccination
	Faible niveau d'encadrement des éleveurs

2.3 L'artisanat

L'artisanat demeure la troisième activité pourvoyeuse d'emplois dans la commune de Djinany. Il est pratiqué de manière traditionnelle.

En effet, la quasi-totalité des jeunes déscolarisés sont généralement orientés vers ce secteur. La commune de Djinany compte centre de formation artisanal ni d'une maison de l'outil et les artisans de la commune ne dispose pas d'assez d'information sur toutes les structures d'appui au secteur mise en place par l'état du Sénégal (ONFP, Maison de l'outil etc.). Ce manque d'infrastructure et le déficit d'information sont autant de difficultés qui freinent le développement du secteur.

Tableau 8 : la répartition artisans selon le secteur d'activité

▪ **Synthèse des potentialités et des contraintes**

POTENTIALITES	CONTRAINTES
Diversité des corps de métiers	Faible niveau d'équipement des artisans
Existence de 50 ateliers de couture	Manque d'espace aménagé pour exercice de l'activité
Existence de 7 ateliers de menuiserie bois	Défaut de l'électricité handicap leur activité
Existence de matières premières	Absence d'un centre de formation artisanal
Présence de 7 PME/PMI	Faible niveau d'organisation des artisans
Dynamisme des artisans	Difficulté d'accès au crédit
	Insuffisance de formation technique des artisans

2.4 Gestion des ressources naturelles

L'Environnement et la gestion des ressources naturelles font partie des domaines de compétences que l'Etat a transférées aux collectivités locales. Il est défini comme l'ensemble des caractéristiques physiques, chimiques et biologiques des écosystèmes plus ou moins modifiées par l'action de l'homme.

Ces ressources naturelles constituent les bases d'existence et les sources de revenus pour la majorité de la population. Or aujourd'hui, on constate que ces ressources sont dégradées ou menacées de dégradation. Ce processus de dégradation est très avancé dans toute la Commune et particulièrement au niveau de certaines zones agro pastorales où l'on pratique l'agriculture et l'élevage extensif. Ces ressources naturelles sont caractérisées à Djinany par leurs non protection administrative et social avec des forêts non classées, une savane arborée tapissée de graminées durant la saison humide. L'exploitation du bois de chauffe et du bois d'œuvre est la plus courante. On note également l'existence de mise en défens dans certaines zones. La dégradation des ressources naturelles est souvent liée aux climatiques) mais aussi et surtout à une surexploitation par l'homme (coupe abusive, extension de terres cultivables...), à l'absence de gestion concertée, aux effets climatiques etc. la fabrique de charbon de bois ainsi que l'exportation du bois mort sont également à l'origine des feux de brousse qui se déclarent fréquemment dans la zone. Ces mêmes pratiques ont entraîné une dégradation progressive des sols et du couvert végétal.

Pour renverser cette tendance négative, l'Etat sénégalais a entrepris ces dernières années, une politique de gestion durable des ressources naturelles basée sur l'approche participative.

Cette option prise par l'Etat résulte de ses engagements sur le plan international, tels que les programmes d'action découlant des conférences des nations unies sur l'environnement et le développement durable tenues respectivement le 09 mai 1992 à Rio de Janeiro (Brésil), en septembre 2002 à Johannesburg (Afrique du Sud) et à la CAP 21 de Paris.

Face à cette situation, des modes d'exploitation qui tiennent compte des capacités de régénération de ces écosystèmes s'imposent comme une alternative crédible à leur gestion durable.

Dans ce même cadre, le projet intégré d'incubation d'une chaîne de valeur agricole pour la résilience des femmes et des jeunes de Djinany qui aura comme cadre d'intervention la commune a pour ambition de jouer sa partition dans la gestion des ressources naturelles.

Par ailleurs les efforts du conseil municipal seront orientés d'une part, vers la lutte contre toute forme d'érosion qui constitue une menace réelle pour la collectivité locale et d'autre part vers la valorisation des ressources hydrographiques par l'aménagement des mares et la réalisation de bassins de rétention. Ces actions pourraient améliorer les conditions de développement des activités agricoles et pastorales et assurer l'exploitation rationnelle des produits forestiers.

✦ Synthèse des potentialités et des contraintes

POTENTIALITES	CONTRAINTES
Diversité de la formation végétale	Baisse de la pluviométrie - Dégradation des terres Les pratiques d'exploitation inadaptées
Bintang Bolong	Réduction du couvert végétal
Le capital humain	Déforestation
Existence de bas-fonds pour capter les eaux de surface	Érosion hydrique et éolienne
Existence de zone de forêt	Fréquence des feux de brousse, Coupe abusive
Existence de ressources faunistiques	Absence de pare feux – le trafic de bois
Existence de mangrove	La remontée de langue salée Forte tendance à la disparition de la mangrove
Existence et diversité de produits forestiers	Les pratiques d'exploitation inadaptées et destructrices

Il s'agit particulièrement du secteur de l'électrification, du secteur commercial, et des transports et télécommunications dont les performances sont déterminantes dans le développement de la commune de Djinany.

3.1 Energie

L'énergie est une composante essentielle du développement local puisqu'elle constitue un élément déterminant pour la création d'industries et d'entreprises locales et ça améliore les conditions de vie des populations.

L'accès à l'électrification est un élément catalyseur pour le développement d'AGR, permettant ainsi la création de richesses, conduisant à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Dans la commune de Djinany, seul sept villages sur les dix-huit ont accès à l'électricité à partir de la centrale solaire et des installation individuelles.

Dans un tel contexte il est évident que les opportunités de développement économique et social sont fortement limitées.

Face à cette situation, l'énergie solaire constitue une alternative pour certains ménages mais pour la majorité des ménages caractérisés par un faible niveau de vie les lampes tempêtes, les bougies ou encore les lampes torches restent le seul moyen d'accès à l'énergie.

✦ Synthèse potentialités et contraintes

POTENTIALITES	CONTRAINTES
Présence de central solaire	Faible taux d'électrification de la commune (7,9%)
Existence de panneaux solaires au niveau de certains ménages	Faible revenu

3.2 Commerce

L'activité commerciale constitue un véritable levier dans le processus de développement socio-économique. C'est ainsi qu'il est l'un des plus importants secteurs d'appui à la production au niveau de la collectivité locale.

Elle permet aux populations de s'approvisionner en produits de consommation courantes (riz, savon, huile, céréales) et d'équipement (matériel électroménager, équipement de maison) mais aussi aux produits et matériel de construction (bâtiment, équipement à usage communautaire). En dépit de son importance dans tout processus de développement, le secteur reste caractérisé dans la commune de Djinany par l'inexistence de marchés permanents. On note toutefois la présence d'un marché hebdomadaire à Mansabang qui ouvre tous les lundis. Ce marché reçoit des commerçants venant des contrées voisines : la République de Gambie, la Commune de NDiamalathiel, Kandion Mangana. on note en outre la présence de 14 boutiques disséminées à travers tout l'espace communale et qui assure l'approvisionnement en denrées de première nécessité pour les populations De même la proximité d'avec la commune de Bogal et la Gambie, participe au développement des échanges entre les deux collectivités en termes de flux de marchandises.

✦ Synthèse des potentialités et des contraintes

POTENTIALITES	CONTRAINTES
Existence de 14 boutiques fonctionnelles	Inexistence de marché permanent
Existence de marché hebdomadaire à Mansabang	Mauvais état des routes Faible revenu des commerçants
Existence d'un magasin à Mansabang	Absence d'opérateurs économiques
Proximité avec la République de Gambie	Enclavement de la commune
Dynamisme des femmes	Cherté des produits Difficulté d'accès au crédit

3.3 Transport et télécommunications

Les routes jouent un rôle de premier ordre dans tout projet de développement socioéconomique du fait qu'elles permettent le désenclavement de la commune et facilitent le déplacement des personnes et biens, autant vers les services sociaux que vers les activités de production. Dans la commune de Djinany l'enclavement a toujours pesé sur l'économie locale et sur les possibilités d'accès aux services sociaux particulièrement la santé. En effet la commune n'est traversée par aucune piste latéritique de surcroît bitumés. La voirie communale se résume en pistes et sillons cahoteuses et impraticables surtout en saison des pluies. Toutefois avec l'appui du **PUDC**, l'axe Djinany- Diankandy- Saré Fodé- Fass – Saré Alimou – Médina Wandifa, en cour de réalisation. Cette piste va ainsi jouer un grand rôle dans le processus de désenclavement de la collectivité et va faciliter davantage le déplacement des personnes et des biens. Il n'existe pas de gare routière dans tout l'espace communal de Djinany. Toutefois le déplacement des populations est assuré par un car horaire tous les mercredi et Dimanche sur l'axe Djinany – Bounkiling – Djinany ; Des taxis clando de location disponible tous les jours à Médina Wandifa sur l'axe : Médina Wandifa –Djinany tous les jours en location ; Un car horaire tous les jeudis sur l'axe saré Alkaly – Djinany – Saré Alkaly et enfin un car tous les jours sur l'axe Djinany- Birkama (Gambie) – Djinany.

Les charrettes, les vélos, motos (toutes marques confondues) assurent le reste du transport dans la commune de Djinany.

Le secteur de la télécommunication quant à lui reste caractérisé à Djinany par présence du réseau national Orange et le réseau Africel de la République de Gambie beaucoup plus permanant. Les autres opérateurs (Tigo et Expresso) sont absents dans le réseau de communication. Aucune possibilité de connexion à internet faute d'ADSL. Au niveau de l'audiovisuel, seul le signal de la RTS est capté à partir de la Commune de Djinany. Cependant on peut capter les autres chaines 2STV, TFM, RDV avec les antennes avec décodeurs numériques. Le réseau n'en demeure pas moins perturbé et instable à certains endroits de la commune. Le secteur est également handicapé par la non disponibilité du réseau électrique nécessaire à la recharge des téléphones mobiles.

✦ Synthèse des potentialités et des contraintes

POTENTIALITES	CONTRAINTES
Réalisation en cours de la piste Djinany – Médina Wandifa en latérite	Forte pluviométrie Piste inter villageois dégradée Aucune route goudronnée Enclavement de certains villages par rapport au chef-lieu de commune Insuffisance des pistes latéritiques
Existence de plusieurs routes sableuses	Secteur mal organisé
Diversité des moyens de transport	Etat cahoteux des pistes
Présence des réseaux de téléphones mobiles (Orange, Africel)	Mauvaise couverture du réseau de téléphonie dans certains villages Forte couverture du réseau de la République de Gambie Absence d'internet dans toute la Commune

3.4 Epargne et crédit

Le secteur de la micro finance est inexistant dans la commune de Djinany.

En effet il n'existe aucune structure de micro finance dans tout le territoire communal ; les établissements financiers les plus proches sont installés dans la commune de Médina Wandifa.

Cette situation constitue un véritable handicap pour un accès facile aux crédits surtout celles des villages les plus éloignés.

Malgré cette contrainte, il faut préciser que les institutions de micro finance qu'elles soient à Médina Wandifa ou à Bounkiling ont une volonté de favoriser l'accès aux financements cela n'est pas évident. Mais cela n'empêche que les populations ont encore des difficultés pour trouver des réponses adéquates à leurs besoins de financement que la seule pratique des tontines, spécifique aux femmes, ne permet de prendre en charge.

Les principales raisons résident, entre autres, dans la modicité des fonds de crédits disponibles comparativement aux besoins de financement des sociétaires, les contraintes de disposer de garanties, la non maîtrise des politiques et procédures de crédits par les sociétaires, les délais de remboursement courts.

Dans un tel contexte, les associations de femmes ont souligné la nécessité d'être intégré dans le programme de l'Etat qui met à la disposition des femmes rurales un crédit pour le financement de leurs activités génératrices de revenu.

✦ Synthèse des potentialités et des contraintes

POTENTIALITES	CONTRAINTES
Dynamisme de la population	Inexistence de structure de micro finance à Djinany
Financement de certains GPF.	Éloignement des structures de micro finance
Culture des GPF dans les aspects de micro finance	Contraintes de garantie et caution
Existence de tontines et de prêts entre les femmes	Lenteur dans l'octroi des prêts
Solidarité entre les femmes	Difficultés de rembourser les prêts
Ouverture de compte par les femmes	Frais de dossiers couteux

IV. CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL DE LA COMMUNE

4.1 La commune

La commune est une collectivité locale, personne morale de droit public. Elle regroupe les habitants du périmètre d'une même localité composée de quartiers et/ou de villages unis par une solidarité résultant du voisinage, désireux de traiter de leurs propres intérêts et capables de trouver les ressources nécessaires à une action qui leur soit particulière au sein de la communauté nationale et dans le sens des intérêts de la nation.

Le conseil municipal par ses délibérations, le maire par ses décisions, par l'instruction des affaires et l'exécution des délibérations, concourent à l'administration de la commune.

Il exerce les compétences suivantes :

- Les modalités d'exercice de tout droit d'usage pouvant s'exercer à l'intérieur du périmètre communal, sous réserve des exceptions prévues par la loi ;
- Le plan général d'occupation des sols, les projets d'aménagement, de lotissement, d'équipement des périmètres affectés à l'habitation, ainsi que l'autorisation d'installation d'habitations ou de campements ;
- L'affectation et la désaffectation des terres du domaine national ;
- La création, la modification ou la suppression des foires et marchés ;
- L'acceptation ou le refus des dons et legs ;
- Le budget de la commune, les crédits supplémentaires ainsi que toutes modifications du budget ;
- Les projets locaux et la participation de la commune à leur financement ;
- Les projets d'investissement humain ;
- Les acquisitions immobilières et mobilières, les projets, plans, devis et contrats de constructions neuves, de reconstructions, de grosses réparations ou de tous autres investissements ;

- Le classement, le reclassement, l'ouverture, le redressement, l'alignement, le prolongement, l'élargissement ou la suppression des voies et places publiques ainsi que l'établissement, l'amélioration, l'entretien des pistes et chemins non classés ;
- La création, la désaffectation ou l'agrandissement des cimetières ;
- La protection de la faune et de la flore et la lutte contre les déprédateurs et braconniers ;
- La lutte contre les incendies et la pratique des feux de culture ;
- La nature et les modalités d'exécution des clôtures et des défenses limitant les fonds et protégeant les récoltes pendantes individuelles ou collectives ;
- les servitudes de passage et la vaine pâture ;

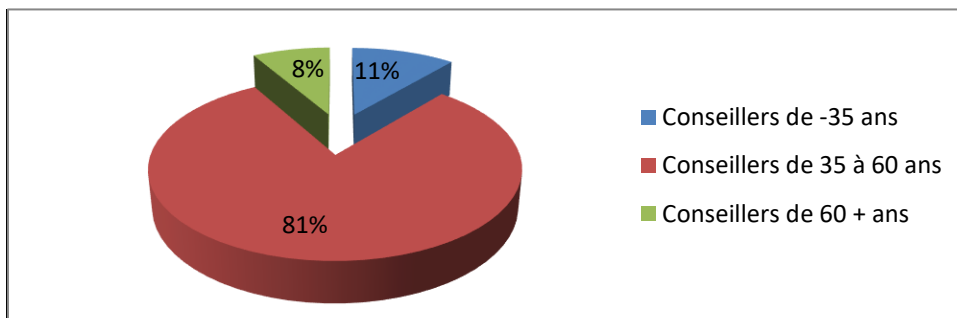
4.2 Structure et composition du conseil municipal

Créé en 2011, la commune de Djinany a été administré par une délégation spéciale jusqu'aux élections locales de 2014, où une nouvelle et première équipe élue prendra les destinées des populations du Darang. Ce nouveau conseil municipal composé de trente-six (36) membres élus au suffrage universel pour cinq (05) ans. Ce conseil est dirigé par un bureau qui a à sa tête un maire assisté de deux (2) adjoints.

L'analyse de la composition du conseil municipal montre une bonne représentation des femmes qui représente 50% des conseillers. La présence massive des femmes au niveau du conseil municipal fait suite à l'entrée en vigueur de la loi 2010-11 du 28 mai 2010 instituant la parité absolue homme-femme.

Toutefois aucune femme n'est élue dans le bureau municipal composé de trois hommes.

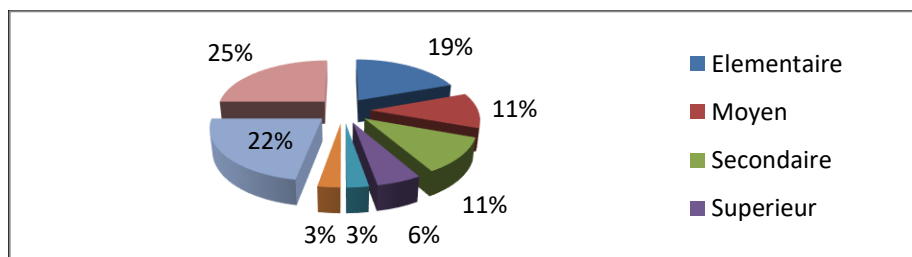
S'agissant de la composition par âge, il faut souligner que 88,88% des conseillers ont une tranche d'âge comprise entre 35 et 67 ans alors que 11, 11% des conseillers ont une tranche d'âge comprise entre 22 et 35 ans. Les jeunes de moins de 25 ans et les personnes de plus de 60 ans sont faiblement représentés dans le conseil municipal.



La faible représentation des jeunes dans cette instance décisionnelle doit son explication dans l'importance de la migration et le faible intérêt manifesté par ces derniers pour les affaires politiques. Par ailleurs le niveau d'instruction en français des ressources humaines du conseil municipal reste faible

En effet sept conseillers ont un niveau élémentaire (soit 19,44%), quatre ont un niveau moyen (11,11%), deux un niveau supérieur et une vingtaine sont sans instruction scolaire. Deux (02) conseillers ont subi une formation en arabe. Il s'ajoute à cela que la majorité des conseillers (89,13%) sont à leur premier mandat.

Cette situation est très préjudiciable à la collectivité dans un contexte où on parle de territorialisation des politiques publiques qui implique des ressources humaines de qualité aptes à porter le développement local.



Les destinés du conseil municipal sont assurés par un maire qui est à son premier mandat d'élu et premier en tant que Maire. Il est supplié par deux (02) adjoints qui sont tous à leur premier mandat d'élu. Il faut noter que le Maire, enseignant de profession, a été le secrétaire général du Conseil Régional de Sédhiou.

Le conseil municipal de Djinany est structuré en dix (10) commissions techniques spécialisées qui appui le conseil dans sa mission de promotion économique et sociale de la collectivité locale.

Il s'agit de :

Commissions	Nombre de Membres	Nombre de réunions durant les 12 derniers mois	Propositions soumises
Santé	07	01	00
Culture	06	00	00
Jeunesse , Sport et loisirs	06	00	00
Finance	14	00	00
Commission coopération décentralisée et relations extérieur	05	00	00
Education	09	00	00
Environnement	08	00	00
Chargée de projets , Programmes et Travaux	06	00	00
Affaire Sociale	07	00	00
Développement Rural	07	00	00

Il faut souligner cependant que ces commissions sont pour l'essentiel en léthargie. En effet, aucune des commissions n'est réellement fonctionnelle depuis leur installation à cause d'une méconnaissance de leurs rôles et missions. Outre cela, le diagnostic institutionnel a révélé également qu'il existe un déficit communicationnel entre les différentes commissions. Cependant, grâce au dynamisme du maire et la présence du secrétaire municipal l'administration locale est relativement performante.

Néanmoins on constate une volonté affichée du maire de développer sa collectivité en mettant l'accent sur une politique d'information et de communication, sur la promotion d'une approche inclusive et sur la recherche de partenaires techniques et financiers.

4.2.1 Les ressources de la commune

Le budget du conseil municipal de Djinany a connu une nette augmentation entre 2014 et 2015 passant ainsi de 24 645 833 FCFA à 166 117 164 FCFA soit une augmentation d'environ 57%.

Ceci s'explique par l'appui budgétaire de certains projets et programmes tels que le PNDL et de dons d'un fils du terroir qui a financé des puits alimentaires avec pompe manuelle.

Pour l'année 2016, les recettes budgétaires de la commune de Djinany vont provenir essentiellement :

- Des produits domaniaux
- Des impôts locaux (taxe municipale, patentes,) ;
- Des produits divers (amendes, recettes imprévues) ;
- Des fonds de dotations et de concours
- De la coopération décentralisée
- De dons

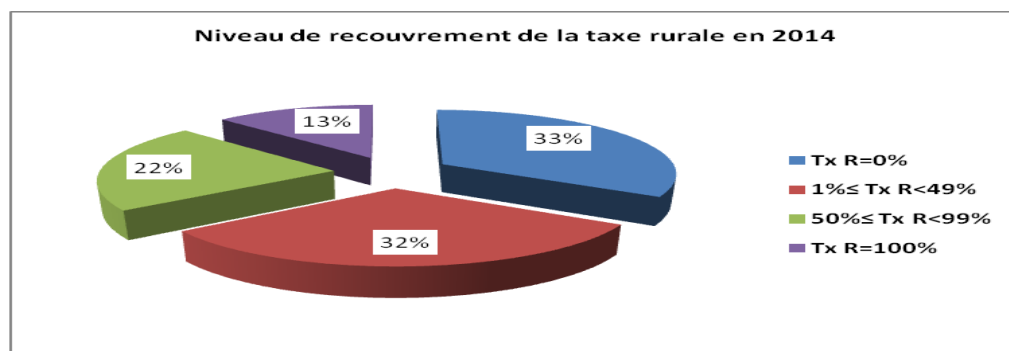
Avant le vote du budget, qui intervient généralement entre les mois de Décembre et janvier de la nouvelle année, le conseil municipal dans une approche participative avec les communautés se réunissent pour définir les grandes orientations, puis le Secrétaire Municipal procède à l'élaboration du budget avec l'appui du Maire.

Pour cet exercice 2016, le conseil municipal s'est donné pour objectif d'avoir un bon taux de recouvrement de la taxe municipal contrairement à l'année 2015 où le niveau de recouvrement était très faible.

En effet Il faut préciser que jusqu'aux élections locale de juillet 2014, la commune de Djinany avait le statut de communauté rurale et était sous délégation spéciale.

Cette situation a posé d'énormes difficultés dans le recouvrement de la taxe rurale. En effet sur un montant de 10 540 000 F CFA de recettes prévisionnelles, on a eu un taux de recouvrement de 51% or la taxe rurale constituait à l'époque la principale source de revenu de la collectivité locale.

Le graphique ci-après donne des indications précises sur le niveau de recouvrement de la taxe.



4.3 Le patrimoine de la commune

Erigée comme collectivité locale en 2011, le patrimoine de la commune de Djinany est encore très faible. En effet la collectivité ne dispose pas de siège et sur le plan infrastructurel elle n'a rien hérité des équipements de l'ancienne collectivité de Kandion Manga.

Le patrimoine de la commune de Djinany se présente donc ainsi qu'il suit :

Catégorie	Type	Nombre
Equipements administratifs	Hôtel de ville	NEANT
Equipements socio-économiques	Scolaires	1 CEM
		06 Ecoles primaires
	Sanitaire	1 Poste de santé+ Maternité
	Hydraulique	13 puits modernes
	Marchand	NEANT
	Sportif	NEANT
	Magasin	1

Tableau : Liste du patrimoine de la commune de Djinany

4.3.1 Participation des citoyens à la gestion des affaires de la commune.

L'accès à l'information constitue un indicateur pertinent de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques. Cette partie du diagnostic met l'accent sur le rôle que joue l'information dans le débat sur la gouvernance.

Dans la commune de Djinany, les réunions du conseil municipal sont les seuls moments d'information des populations. Le diagnostic a permis cependant de souligner un déficit de communication à l'endroit des populations (affichage des procès-verbaux de délibération et des bilans d'exécution du budget pas souvent effectués).

V. LA DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE DE LA COMMUNE

Dans la commune de Djinany, la vie associative est relativement dense à l'image des autres collectivités locales du Département. On dénombre 12 associations sportives et culturelles, une association des ressortissants Darang, deux GPF, six Gies, un comité de santé, six APE et 2 dahiras qui s'activent dans différents secteurs à savoir le sport, l'agriculture, le commerce, l'élevage, l'artisanat, le micro- crédit, l'aviculture,

5.1 Les Associations Sportives et Culturelles (ASC)

Presque chaque village a une association sportive et culturelle (ASC) mais seulement quelques-unes sont formelles. Annuellement, une compétition qui engage la coupe du maire est organisée et les ASC affiliées à l'Organisme départemental de coordination des activités de vacance (ODCAV) participent au championnat navétane. Actuellement elles sont au nombre de 12 sur le territoire communal.

Les ASC qui avaient des activités classiques sportives et culturelles, s'investissent de plus en plus dans le développement de la commune. Cependant, elles sont confrontées à des difficultés réelles qui freinent leurs ambitions. Le principal problème de ces ASC est que la durée de leurs activités est limitée uniquement aux vacances, période pendant laquelle s'organisent les « navétane » ou tournois de football.

Or, ce temps relativement court ne leur permet pas de mener des activités pouvant générer des ressources suffisantes pour financer des activités économiques importantes.

5.2 Les Groupements de Promotion Féminine (G.P.F)

Les Groupements de promotion féminine qui sont au nombre de deux reçoivent l'encadrement du Service Départemental du Développement Communautaire. Leurs activités tournent essentiellement autour du maraîchage et du commerce. La plupart de ces groupements sont bien structurés. Certains disposent même d'un compte bancaire qu'ils alimentent régulièrement à partir de leurs activités. Mais les femmes ont du mal à s'adonner au maraîchage qui est leur principale activité, car elles restent confrontées à un problème d'accès au crédit, d'écoulement, d'accès à l'eau et d'équipements.

Malgré leur dynamique et leur motivation, elles sont bloquées par d'autres difficultés relatives au :

- Manque de formation
- L'accès difficile aux crédits
- L'insuffisance de l'encadrement technique
- Le manque de partenaires

5.3 Les Groupements d'Intérêt Economique (G.I.E).

Le groupement d'intérêt économique est une organisation légalement constituée et qui dispose d'un registre de commerce. Ils interviennent dans plusieurs secteurs d'activités comme l'artisanat, le commerce, l'élevage, etc. De par leur nombre (6), leur présence est peu remarquée dans la commune de Djinany.

Les GIE ne regroupent pas un nombre élevé de personnes. La principale difficulté à laquelle ils sont confrontés reste le problème de financements pour le démarrage des activités de production. Il est fréquent de voir un GIE disposer d'un projet ou d'une idée de projet et de ne pouvoir trouver un fonds pour financer ses activités. Ceci est lié au manque de partenaires et d'encadrement.

5.4 Les Associations de Parents D'Elèves (APE)

Six (6) APE s'activent autour de la gestion des écoles installées dans la commune de Djinany.

L'impact des Associations de parents d'élèves (APE) dans le domaine éducatif est peu appréciable en raison de leur faible dynamisme. Cela découle de la méconnaissance des membres de leurs rôles et missions. C'est ainsi qu'ils ont du mal à trouver les moyens financiers nécessaires à leurs missions de gestion des écoles. Chaque école dispose d'une APE sauf une.

5.5 Le Comité de Santé (CS)

Au niveau de la commune de Djinany, on note l'existence d'un comité de santé qui se préoccupe surtout de la gestion du seul poste de santé de Djinany. Toutefois, il est déplorable de constater que ce comité se focalise sur la gestion financière, aucune action d'amélioration n'est privilégiée pour une meilleure prise en charge de la santé des populations. Par ailleurs on constate la non mise en place du comité de gestion au niveau du poste de santé. La faible capacité de ses membres due à la méconnaissance de leurs rôles et missions est à l'origine de nombreuses difficultés d'accès aux soins.

5.6 Les Dahiras.

Ce sont des organisations « confrériques » musulmanes. Elles ont comme objectifs de faire la promotion socioculturelle et religieuse de leurs membres. Elles organisent des chants religieux et des « gamous » à la gloire du prophète Mohammed (Paix et Salut sur Lui) particulièrement pour les « tidianes et Khadre ». Les quelques « mourides » quant à eux organisent très souvent des séances de lecture de « khassaides » écrits par leur guide religieux. C'est aussi des organisations d'entraide qui développent une forte solidarité entre les membres. On les retrouve dans la plupart des villages musulmans.

Ces organisations qui sont d'obédience religieuse interviennent de plus en plus dans des activités économiques telles que l'agriculture et l'élevage.

VI. LES INTERNANTS EXTERIEURS

Dans la nouvelle donne de gestion des collectivités locales, le partenariat constitue un appui clé pour donner un coup de pouce au développement socio- économique des communes.

C'est dans cette dynamique que s'intègre la présence de partenaires au développement dans la commune dont les plus en vue sont :

- Le PNDL ;
- Kfw ;
- CICR GAMBIE
- AJAAC/COLIFIFA
- AECID
- Le PRODDEL

Ces partenaires d'appui au développement interviennent dans presque tous les domaines : agriculture, élevage, planification, énergie, hydraulique, santé, éducation, renforcement de capacités, etc.

Ayant comme objectif global l'amélioration des conditions de vie des populations, elles s'appuient souvent sur la démarche participative pour mettre en œuvre leurs programmes. La quasi-totalité de ces intervenants ont les mêmes centres d'intérêts et les mêmes cibles.

Cependant, les actions de ces partenaires ne sont assez diffuses et méritent une mise en cohérence dans le cadre d'une intervention globale. L'enclavement de certaines localités est aussi un obstacle auquel ces organismes sont confrontés.

Une synergie entre les acteurs ne manquerait pas de rendre leurs interventions plus efficaces

Tableau 11 : Liste des partenaires de la commune

6.1 PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

L'analyse de la situation et de l'évolution des différents secteurs économiques et sociaux a révélé un certain nombre de problématiques majeures qui se posent à la commune de Djinany.

Il s'agit essentiellement des difficultés d'accès aux services sociaux de base (enclavement de la commune, eau potable , santé , éducation ...), pour de larges segments de la population , une baisse des productions agricoles et une faible valorisation des potentialités économique de la commune , une dégradation accélérée des ressources naturelles et de l'environnement, un manque de formation et d'encadrement des acteurs locaux (élus locaux , acteurs économiques et OCB)

Les atouts et contraintes de la commune sont résumés dans le tableau ci-dessous

Tableau 12 ; Synthèse de potentialités et contraintes de la commune

<p>Accès aux services sociaux de base</p>	<p>Jeunesse et sport</p>	<p>12ASC Existence de terrains nus</p>	<p>Inexistence de stade municipal Mauvaise qualité des aires de jeux Absence d'un cadre d'épanouissement des jeunes Manque de reconnaissance juridique des ASC Manque de formation des jeunes Faible niveau d'information des jeunes sur les mécanismes de financement des projets</p>	<p>Construction d'un stade municipal Construction d'un complexe socioéducatif Appui à la reconnaissance juridique des ASC Renforcement des capacités des jeunes Mise en relation des jeunes avec les structures de financement</p>
<p>Activités économiques</p>	<p>Agriculture</p>	<p>Principale activité de la population –Diversité des spéculations Disponibilité de terres cultivable Existence de bas-fonds pour la pratique du maraichage Disponibilité de la main d'œuvre Existence d'un magasin de stockage</p>	<p>-Pauvreté des sols -cherté des intrants -accès tardif aux intrants -mauvaise qualité des semences Non maitrise de l'eau - Insuffisance et vétusté du matériel agricole -Faiblesse du niveau d'encadrement des producteurs Bas-fonds non aménagés Inexistence d'unité de transformation des produits agricoles Insuffisance des magasins de stockage Manque de formation des producteurs</p>	<p>-facilité l'accès aux intrants -améliorer la qualité des semences - distribution des semences au moment opportun. -Renouvellement du matériel agricole -formation des paysans en technique de cultures modernes. Construction magasins de stockage Aménagement bas fond Réhabilitation bassin de rétention Mise en place d'organisation de producteurs</p>

	Elevage	<p>Elevage extensif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité et diversité du cheptel : bovin, ovin, caprin, asin ; équin, volaille. <p>Pratique de l'aviculture rurale</p> <p>Existence comité de lutte contre le vol de bétail</p> <p>Présence des structures d'encadrement</p>	<ul style="list-style-type: none"> -insuffisance du pâturage Inexistence de parc à vaccination cherté de l'aliment de bétail Zone de parcouré obturé par les zones de culture et d'habitation Mares pastorales non aménagés -vol de bétail - Transhumance Non productivité de l'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de parc à vaccination Matérialisation des aires de pâturages et zone de parcour du bétail facilité l'accès à l'aliment de bétail -généralisation de la campagne de vaccination à tous les animaux -Promouvoir la pratique de l'insémination artificielle Marquage du bétail Réhabiliter les abreuvoirs et aménager des mares pastorales Promouvoir le développement de l'aviculture
--	---------	---	--	--

	Artisanat	Présence des corps de métiers diversifiés	<ul style="list-style-type: none"> -manque d'encadrement des artisans -Manque d'organisation du secteur -inexistence d'un centre de formation des artisans Faible niveau d'information des artisans sur les structures d'appui et d'encadrement du secteur (ONFP, FONGIP) 	<p>Construction et équipement d'un centre de formation des artisans</p> <p>Renforcer le niveau d'équipement des artisans</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en relation des artisans avec les structures existente (ONFP, FONGIP, Ministère de la formation professionnelle etc.)
--	-----------	---	---	---

Gestion des RN et de l'environnement	sols	Présence des sols Dior Deck et Deck Dior propice à l'agriculture	-Pauvreté des sols -érosion hydrique et éolienne	Pratique RNA Utilisation de la fumure organique réalisation d'ouvrage anti érosifs (Gravillons, Cordons pierreux) Formation sur les DRS
	végétation	Ressources végétales Disponibles Existence d'un tapis herbacé -Existence d'espèces arborée et arbustives - Existence de zone de forêts	Fréquence feux de brousse Dégradation du couvert végétal Pratiques culturelles non appropriées Exploitation abusive des forêts	Création de bois communal et ou de village Création de pépinières villageoise Reboisement Ouverture pare feux Aménager aire de mise en défens Réglementer l'octroi des permis de coupe Vulgarisation foyer améliorés
	Sources d'eau	Existence de mares temporaires Existence de puits modernes	- -Ensablement des mares -Tariement rapide des mares Baisse de la pluviométrie	--Aménager les mares temporaires Création de bassins de rétention Reboisement des arbres Construction de château d'eau Réalisation de raccordements entre villages
Appui à la production	Energie	-Présence de panneaux solaire -Présence de mini central	-Faiblesse du maillage du réseau électrique -Faiblesse des revenus des ménages	Densifier le réseau électrique Promouvoir l'électrification rurale
	Transports et télécommunication	Existence de pistes rurales Existence de pistes sableuses Présence des opérateurs de téléphonie mobile orange et Africel (Gambie)	Insuffisance des pistes de production Etat cahoteux des pistes Impraticabilité en saison des pluies Insuffisance de la couverture du réseau mobile	Bitumage de pistes existantes Aménagement de nouvelles pistes Mise en place d'un horaire intercommunal

Appui à la production	Commerce	14 boutiques fonctionnelles 3 moulins à mil	Inexistence de marche hebdomadaire Faible niveau de revenu des commerçants Inexistence de boutiques de référence Cherté des produits	Créer un marché permanent Promouvoir la création de marché hebdomadaire Faciliter l'accès au crédit des commerçants
	Epargne et crédit	Dynamisme des femmes Existence de tontines	Inexistence de structures de micro finance Éloignement des mutuelles de Médina Wandifa ou de Bounkiling par rapport à certains villages Faible niveau d'information des OCB sur les possibilités offertes pour l'accès au financement	Plaidoyer pour l'installation des structures de micro finance Faciliter l'accès au crédit des femmes Mise en relation avec les structures de financement (FonGIP, PAPEJ etc.)
La commune		Bonne présence des femmes dans le conseil municipal Entente interne des conseillers de différents bords politiques Existence de conseil de zone (04) Existence de conseil municipal des enfants Existence de la commission du Budget Participatif (CBP) Commune CLAE.	- Absences de siège pour la mairie Faible niveau d'équipement de la commune Absence des femmes au niveau du bureau municipal Faible présence des jeunes dans le conseil municipal Faible niveau d'instruction des conseillers Faible capacité financière de la Commune Absence de moniteurs de collectivités éducatives	-Construction et équipement d'un siège Renforcement des capacités des élus Renforcer les capacités financières de la commune Promouvoir la participation citoyenne Mettre en place le cadre de concertation communal des acteurs locaux.

VII. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT

7.1 Vision de développement

Le bilan diagnostique réalisé selon un processus participatif auquel ont pris part les autorités municipales, les populations, les services et les partenaires techniques, a permis de relever l'ensemble des contraintes et atouts dans différents secteurs de la vie socioéconomique de la Commune.

Ainsi, des solutions sont proposées pour promouvoir le développement local au regard des contraintes et des difficultés les plus importantes qui entravent l'épanouissement des populations. L'ensemble des solutions proposées s'adosse à la vision partagée entre les différentes catégories d'acteurs qui est de « ***faire de Djinany une commune désenclavée dont les potentialités économiques sont valorisées avec une gestion rationnelle des ressources naturelles et un accès facile à des services sociaux de qualité dans le cadre d'une bonne gouvernance locale*** ».

En ce sens, le PDC est la traduction consensuelle de la vision, des orientations stratégiques de développement, des objectifs et des actions prioritaires à mener au regard des enjeux de développement de la Commune.

Parvenir à cet objectif noble dans un contexte de territorialisation des politiques publiques ne sera pas une tâche facile pour le conseil municipal qui a l'obligation d'une part, de mobiliser les ressources financières locales par le recouvrement des droits et taxes faiblement recouverts et jusqu'ici non perçus et d'autre part, rechercher des partenaires, faire un plaidoyer ou négocier avec des bailleurs en vue de financer la mise en œuvre de ces actions. Cela suppose au plan interne et externe que la commune doit asseoir une stratégie de communication devant permettre l'implication de l'ensemble des acteurs dans le processus de développement local enclenché. De ce fait, les nouveaux enjeux de développement local de la commune sont déclinés en axes d'orientations stratégiques en se référant au PRDI de la région de Sédhiou et aux différents documents stratégiques de planification tel que le Plan Sénégal Emergent (PSE) qui décline la politique de développement économique nationale à l'horizon 2035 et les ODD.

Axes stratégiques de développement

Sur la base des analyses sectorielles, le PDC est articulé autour de cinq leviers fondamentaux reconnus comme axes stratégiques de développement pour « faire de Djinany, une commune désenclavée dont les potentialités économiques sont valorisées avec une gestion rationnelle des ressources naturelles et un accès facile à des services sociaux de qualité ».

Ces axes sont :

Axe stratégique N°1. Les désenclavements de la commune

Axe stratégique N°2. L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et de qualité

Axe stratégique N°3. La promotion de l'économie locale et création de richesses

Axe stratégique N°4. La gestion durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement

Axe stratégique N°5. L'amélioration de la gouvernance locale

Les objectifs de développement

Les axes stratégiques vus sous l'angle d'objectifs généraux de développement, sont articulés autour d'objectifs spécifiques capables d'améliorer la situation socioéconomique de la commune à l'horizon 2021.

Axe 1 : Le désenclavement de la commune

Le désenclavement constitue une des conditions majeures du développement économique de la commune de Djinany, en effet il participe de la mobilité des biens et des hommes dans le cadre des échanges commerciaux mais aussi il contribue à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base.

C'est pourquoi, la commune de Djinany s'est fixée dans ce domaine, deux objectifs spécifiques majeurs :

OS.1 Améliorer la mobilité des personnes et des biens

OS.2 Améliorer les services de téléphonie rurale

Axe 2 : L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et de qualité

L'accès à des services sociaux de base de qualité constitue à ce jour un important facteur d'amélioration des conditions de vie des populations et de réduction de la pauvreté. Cet axe constitue donc un objectif majeur de développement qui s'articulera autour de cinq (05) objectifs spécifiques :

OS.1 Améliorer l'offre de service à l'éducation formelle et informelle

OS. 2.. Améliorer de l'accès à des services de santé de qualité

OS.3. Améliorer l'approvisionnement en eau potable des populations

OS.4. Améliorer l'environnement socio éducatifs des couches vulnérables

OS.5. Améliorer l'accès aux services énergétiques

Axe 3 : La valorisation du potentiel économique local

Le développement économique de la commune de Djinany passe nécessairement par la valorisation du potentiel économique existant (agriculture, élevage, artisanat etc.) en vue de promouvoir la création de richesses.

Trois (03) objectifs spécifiques majeurs soutiennent cet axe :

OS.1. Intensification des systèmes de production agricole

OS.2. Intensifier les systèmes de production animale

OS.3. Promouvoir le développement des secteurs artisanal

Axe 4: La gestion durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement

La restauration progressive des ressources naturelles dégradées et leur gestion rationnelle et efficiente en vue de réduire les menaces qui pèsent encore sur le milieu naturel, restent un des objectifs prioritaires du conseil municipal de Djinany. La stratégie à mettre en œuvre, pour corriger les déséquilibres gravitera autour de trois (03) objectifs spécifiques.

OS.1. Lutter contre la déforestation et la dégradation du couvert végétal

OS.2. Lutter contre la dégradation des terres

OS.3. Améliorer la gestion des eaux de surface

Axe 5 : L'amélioration de la gouvernance locale

Pour être en phase avec la nouvelle réforme portant sur l'acte 3 de la décentralisation et un des axes majeurs du Plan Sénégal Emergent (PSE) la commune de Djinany a fait de la promotion de la bonne gouvernance un axe majeur devant conditionner son essor économique et social.

Il s'agit d'une part de faire du conseil municipal un organe apte à piloter le développement local de par ses capacités financières, administratives, techniques et politiques, et d'autre part de renforcer et de poursuivre la dynamique de concertation et de partenariat en cours dans la commune avec l'approche participative.

Les objectifs spécifiques sont ainsi déclinés :

OS.1. Améliorer les capacités financières de la commune

OS.2. Le Renforcer les capacités des élus locaux et des autres acteurs de développement (OCB, société civile)

OS.3. Renforcer les mécanismes du contrôle citoyen de l'action publique.

Les orientations du PDC de la commune de Djinany cadre ainsi parfaitement avec celles du Plan Sénégal Emergent (PSE qui constitue aujourd'hui le document de référence qui décline la politique de développement économique du Sénégal pour la période 2014-2035 et dont les principaux axes se présentent ainsi qu'il suit :

- Susciter la transformation de la structure de l'économie dans le sens de soutenir une dynamique de croissance forte et durable

- Élargir l'accès aux services sociaux et la couverture sociale et préserver les conditions d'un développement durable ;
- Répondre aux exigences de bonne gouvernance, à travers le renforcement des institutions et la promotion de la paix, de la sécurité et de l'intégration africaine

Le PDC de la commune de Djinany, dans ses grandes lignes, se veut ainsi un plan Sénégal émergent local en ce sens que la vision du PSE requiert, à l'échelle des terroirs, la réalisation d'un document de planification qui décline un plan d'actions locales traduisant les orientations du PSE en actes concrets sur le terrain.

LE PLAN D'ACTION DU PDC DE DJINANY

Objectifs spécifiques de développement	Activités prévues	Localisation	Échéancier						Quantité/Nbr	Cout estimatif en FCFA	Acteurs concernés
			A1	A2	A3	A4	A5	A6			
Axe 1: Le désenclavement de la commune											
Améliorer la mobilité des personnes et des biens	Bitumer la piste Djinany-Médina Wandifa	Djinany-Diankandy-Saré Fodé-Fass-Saré Alimou-Médina Wandifa	X						27 km	PM	Etat –PUDC (en cours)
	Bitumer la piste principale Djinany - Bounkiling.	Djinany-Bounkiling	X	X					25 km	PM	Etat-Kfw
	Aménager la piste reliant	Djinany-Saré-Baffé-			X	X			14 Km	PM	Commune-Partenaires
	Bitumer la piste Saré Diayé-Kandion Mangana	Saré Diayé-Kandion Mangana					X	X	7 Km	PM	Etat -PUDC
	Bitumer la piste	Mansabang - Badiocounda				X			4 Km	PM	Etat- partenaire
	Faire un plaidoyer pour l'installation de relais des opérateurs de téléphonie mobile	Djinany		X	X	X		X	10 Km	PM	Commune-Etat-Partenaires
Renforcer les services de téléphonie rurale	Faire un plaidoyer pour l'installation de relais des opérateurs de téléphonie mobile	Djinany	X	X	X	X	X	X	1	PM	Commune
Total désenclavement											
Axe 2: Améliorer l'accès à des services sociaux de base de qualité											
Améliorer l'offre de service à l'éducation	Ériger le CEM de Djinany en lycée	Djinany				X			1	PM	Commune- Etat-Partenaires

Le plan d'action triennal du PDC 2016/2018

Objectifs spécifiques de développement	Activités prévues	Localisation	Échéancier			Quantité/Nbr	Cout estimatif en FCFA	Acteurs concernés	
			A1	A2	A3				
Axe 1: Le désenclavement de la commune									
Améliorer la mobilité des personnes et des biens	Bitumer la piste principale Djinany-Médina Wandifa	Djinany-Médina Wandifa	x	X		25 km	PM	Etat PUDC	
	Bitumer la piste principale Djinany - Bounkiling.	Djinany-Bounkiling	x	X		30 km	PM	Kfw	
	Aménager une piste reliant	Djinany-Saré-Baffé-		X	X	14 km	PM	Kfw	
	Bitumer la piste Saré Diayé-Kandion Mangana	Saré Diayé-Kandion Mangana	x	x		8 km	PM	Kfw	
Renforcer les services de téléphonie rurale	Faire un plaidoyer pour l'installation de relais des opérateurs de téléphonie mobile	Djinany	X	X	X	1	PM	Commune	
Total désenclavement									
Axe 2: Améliorer l'accès à des services sociaux de base de qualité									
Améliorer l'offre de service à l'éducation formelle et informelle	Construire le lycée	Djinany			x	1	PM	Commune-Partenaires	
	Construire une salle de classe des tout- petits	Djinany	x	X		1	5 000 000	Commune-Partenaires	
	Clôturer le CEM	Djinany	x	x		1		Commune -Partenaire	
	Réaliser un mur de clôture au niveau des écoles	Bandoumba Diouka			x		1	10 000 000	Commune-partenaires
		Saré Diayé				X	1	10 000 000	Commune-partenaires

Objectifs spécifiques de développement	Activités prévues	Localisation	Échéancier			Quantité/Nbr	Cout estimatif en FCFA	Acteurs concernés
			A1	A2	A3			
		Mansabang	x			1	10 000 000	Commune-partenaires

				X		1	10 000 000	Commune-partenaires
				X		1	10 000 000	Commune-partenaires
				X		1	10 000 000	Commune-partenaires
					X	1		
	Construire des salles de classes			X		4		
				X		1	6 000 000	Commune-partenaires
				X		1	6 000 000	Commune-partenaires
	Renforcer le niveau 'équipement des établissements scolaires	Les 06 écoles	x	x	x	6	6 000 000	Commune-partenaires

	Réaliser des points d'eau au niveau des écoles	CEM de Djinany	X			1	1 000 000	Commune-Partenaires
--	--	----------------	---	--	--	---	-----------	---------------------

		École Mansabang	X			1	1 000 000	Commune-Partenaires
			X			1	1 000 000	Commune-Partenaires
				X		1	1 000 000	Commune-Partenaires
				X		1	1 000 000	Commune-Partenaires

				X		1	1 000 000	Commune -Partenaires
	Construire des latrines adéquates au niveau des établissements scolaire	Kambaléba Badiocounda Mansabang	X	X	X	3		Commune-APE-Partenaires
	Rechercher des partenaires pour la promotion de l'alphabétisation fonctionnelle	Commune	X	X	X	Commune	PM	Commune-Partenaires
	Renforcer la sensibilisation des populations pour booster le taux de scolarisation	Commune	X	X	X	Commune	PM	Commune-Partenaires-APE
	Moderniser les Daaras	Djinany Mansabang		X	X	Commune	PM	Commune- Etat
	Redynamiser les APE	Commune	X	X	X	Commune	PM	Commune-Partenaires
Améliorer l'offre de service de santé de								

qualité	Renforcer le niveau d'équipement du poste de santé de Djinany	Djinany	X			1	10 000 000	Commune-Partenaires
	Construire un espace de dialogue sur les maladies à caractère pandémiques	Poste de Santé de Djinany		X		1	2 500 000	Commune-Partenaires
	Construire des cases de santé	Bandoumba Mamadou		X		1	6 000 000	Commune-Partenaires
		Mansabang			X	1	6 000 000	Commune-Partenaires
	Ériger le poste en centre de santé	Djinany		X	X	1	55 000 000	Commune-Etat-Partenaires
	Sensibiliser les populations pour la création d'une mutuelle de santé	Commune	X	X	X	Populations	PM	Commune-comité de santé-Partenaires
	Renforcer les capacités du personnel d'appui au niveau des structures de santé (ASC et matrone)	Commune	X	X	X	Personnel d'appui	PM	Commune-Partenaires
Redynamiser et renforcer les capacités des membres du CS	Commune	X	X	X	CS	PM	Commune-Partenaires	
Améliorer l'approvisionnement en eau potable des populations	Construire un château d'eau de 150 m3/20	Djinany		X		1	40 000 000	Commune-Etat-Partenaires

--	--	--	--	--	--	--	--	--

								Commune-PRODDEL
	Extension du réseau d'AEP à partir du forage de Djinany				X	2 (2km)	10 000 000	Commune-Partenaires
	Promouvoir les branchements sociaux	Commune	X	X	X	Commune	PM	Commune-Etat-Partenaires
Améliorer l'environnement socio éducatifs des couches vulnérables (les femmes et les jeunes)	Construire un complexe socio-éducatif et culturel pour les jeunes	Djinany		X		1	30 000 000	Commune-Partenaires
	Construire un foyer de la femme	Djinany		X		1	30 000 000	Commune-Partenaires
	Construire un stade municipal	Djinany			X	1	PM	Commune-Partenaires
	Aménager un terrain de foot ball dans les 4 zones	Djinany Mansabang Saré Diayé			X	3	9 000 000	Commune-Partenaires

		Bandoumba Diouka						
	Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des jeunes et des femmes	Commune	X	X	X	Commune	PM	Commune-OCB-Partenaires
	Former les jeunes en technique d'élaboration de projets	Commune	X	X	X	Commune	PM	Commune-OCB-Partenaires

	Appuyer les jeune pour la reconnaissance juridique des ASC	Commune	X	X	X	Commune	PM	Commune-OCB-Partenaires
	Informer/Sensibiliser et faire de intermédiation pour l'accès aux financements des jeunes et des femmes (FONGIP, Mutuelle, ANPEJ)	Commune	X	X	X	Commune	PM	Commune-OCB-Partenaires
Améliorer l'accès aux services énergétiques	Relier au réseau de la SENELEC	Djinany- Madina Wandifa		X	X	Commune	PM	Etat
	Promouvoir l'électrification rurale au niveau des gros villages	Commune		X	X	Commune	PM	Commune-Etat-Partenaire
Total accès aux services sociaux de base de qualité							434 000 000	

Axe 3: la valorisation du potentiel économique local

Intensification des systèmes de production agricole	Former les OP en technique de protection des sols et de compostage	Commune		X	X	Commune	PM	INP- Partenaire technique et populations
	Mettre en place à temps de semences qualité et de l'engrais	Commune		X	X	Commune	PM	Etat
	Former les producteurs sur les techniques de production et de constitution des semences	Commune		X	X	Commune	PM	Partenaire technique et populations

	Mettre en place un crédit équipement pour renouveler le matériel agricole	Commune		X	X	Commune	PM	Etat
	Renforcer l'encadrement l'appui conseil et la formation des producteurs agricoles	Commune	X	X	X	Commune	PM	Partenaire technique Etat et populations
	Construire des magasins de stockage	Djinany			X	2	12 000 000	Commune-Partenaires
	Aménager 04 périmètres maraichers de 1 ha chacun	Djinany Mansabang Saré Diayé Bandoumba Diouka		X	X	4	20 000 000	Commune (Partenaires Kfw,)

	Mettre en place un crédit équipement pour les producteurs maraicher	Commune		X	X	Commune	PM	Commune-Etat-Partenaires
	Aménager le Bintang Bolong	Badiocounda – Mansabang- Gassikon Manding		X		1	PM	Commune-Partenaires-PAPSEN
	Appuyer les femmes dans la vulgarisation des méthodes et techniques d'intensification de la culture maraîchère	Commune	X	X	X	Commune	PM	Commune-Etat-Partenaires
	Former les producteurs maraicher en technique de transformation et de valorisation des produits locaux	Commune		X	X	Commune	PM	Commune-Etat-Partenaires
	Installer des unités de transformation des produits locaux dans chaque zone	Djinany Mansabang	X		X	4	8 000 000	Populations Partenaires

		Bandoumba Mamadou						
	Faciliter l'accès au crédit des femmes	Commune	x	X	X	Commune	PM	Commune- Etat- (RFED)Partenaires
Intensification des systèmes de production animale	Construire des parc à vaccination	Djinany, Mansabang		X	X	4	12 000 000	Commune-Partenaires
	Matérialiser les aires de pâturages et zone de parcours du bétail	Commune	X	x	x	Commune	PM	Commune
	Mise en place d'une stratégie de géo localisation du bétail pour lutter contre le vol de betail	Commune		X	X	Commune	PM	Etat
	Redynamiser le comité inter villageois de lutte contre le vol de bétail	Commune	X	X		Commune	PM	Commune-Partenaires
	Promouvoir la pratique de l'insémination artificielle	Commune	X	X	X	Commune	PM	Commune-Etat

	Sensibiliser et former les éleveurs sur les techniques de constitution de réserves fourragères	Commune	X	X	X	Commune	PM	Commune-Partenaires
	Réhabiliter abreuvoirs	Mansabang, Djinany	X			2	10 000 000	Commune- Partenaires
		?	X			1	5 000 000	Commune- Partenaires
		?		X		4	20 000 000	Commune- Partenaires

		?		X		2	10 000 000	Commune-Partenaires
	Aménager des mares pastorales ?	?	X		1	62 000 000	Commune(Etat-Partenaires)
	Améliorer la prophylaxie du bétail	Commune	X	X	X	Commune	PM	Populations-Etat
	Former des auxiliaires vétérinaire	Commune		X	X	Commune	PM	Etat-Partenaires Populations
	Redynamiser les organisations d'éleveurs	Commune	X	X	X	Commune	PM	Etat-Partenaires populations
	Sensibiliser et former les femmes sur les techniques de vaccination de la volaille	Commune	X	X	X	Commune	PM	Etat-Partenaires Populations
	Promouvoir le développement de l'aviculture rurale	Commune	X	X	X	Commune	PM	Etat-Partenaires Populations
	faciliter l'accès au crédit des éleveurs	Commune	X	X	X	Commune	PM	Etat-Partenaires

Promouvoir le développement du secteur artisanal	Construire et équiper un centre de formation des artisans	Djinany		X		1	30 000 000	Conseil municipal-Etat Partenaires
	Renforcer l'appui technique et organisationnel des artisans	Commune	X	X	X	Artisans	PM	Conseil municipal Partenaires
	Renforcer les capacités des artisans	Commune	X	X	X	Artisans	PM	Conseil municipal Partenaires

	Mettre en place d'une ligne de crédit pour l'équipement des artisans	Commune		X	X	Artisans	PM	Conseil municipal Partenaires
	Mettre en relation des artisans avec les structures existante (ONFP,FONGIP, Ministère de la formation professionnelle etc.)	Commune	X	X	X	Artisans	PM	Conseil municipal Partenaires
	Appuyer les artisans à la recherche de partenaires	Commune	X	X	X	Artisans	PM	Conseil municipal Partenaires
Total valorisation du potentiel économique local							299 000 000	
Axe 4: La gestion durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement								
Lutter contre la déforestation et la dégradation du couvert végétal	Encourager l'installation de pépinières villageoises	Commune	X	X		Au niveau des zones	PM	Commune-Eaux et forêts-Partenaires-Pop
	Créer des bois de village	Au niveau de chaque zone		X	X	Au niveau des zones	PM	Commune-Eaux et forêts-Partenaires-Pop
	Développer des actions de reboisement	Commune		X	X	Commune	PM	Commune-Partenaires-Pop
	Réglementer l'octroi des permis de coupe	Commune	X	X		Commune	PM	Commune-Etat
	Mettre en place et équipement de comités inter villageois de lutte contre les feux de brousse	Dans chaque zone	X	X		4	PM	Commune-Partenaires-Pop
	Ouvrir des pare feux autour des formations forestières	Commune	X	X		Commune	PM	Commune-Partenaires-Pop
	Aménager des aires de mise en défens	Dans tous les village	X	X		3	PM	Commune-populations

	Vulgariser l'utilisation des foyer amélioré	Commune	X	X	X	Commune	PM	Commune-Partenaires-Pop
Lutter contre la dégradation des terres	Sensibiliser et former populations sur la GDRN et la RNA	Commune	X	X	X	Populations	PM	Commune-Partenaires Populations
	Informar, sensibiliser et former les populations sur l'utilisation de la fumure organique et du compost	Commune		X	X	Populations	PM	Commune-Partenaires Populations
	Former les populations sur les technique de réalisation d'ouvrage anti érosifs (Gravillons, Cordons pierreux))	Commune	X	X	X	Populations	PM	Commune-Partenaires Populations
	Sensibiliser et former les populations sur les technique de DRS	Commune	X	X	X	Populations	PM	Commune-Partenaires Populations
Total gestion durable des RN et de l'environnement							PM	
Axe 5; Amélioration de la gouvernance locale								
Améliorer les capacités financières de la commune	Promouvoir la création de marche hebdomadaire	Mansabang		X		2	PM	Commune-Partenaires
	Construction de marché	Djinany		x	X	1	PM	Commune- Partenaires
	Recenser toutes les potentialités fiscales de la commune	Commune	X	X	X	Commune	PM	Conseil municipal-
	Sensibiliser les populations sur l'importance du paiement de l'impôt	Commune	X	X	X	Populations	PM	Commune-OCB-Partenaires
	Maximiser le taux de recouvrement de l'impôt et des autres taxes	Commune		X	X	Commune	PM	Commune-OCB-Partenaires

	Mobiliser la contribution volontaire des populations aux projets de développement	Commune		X	X	Commune	PM	Commune-Partenaires Population-OCB
	Faire un plaidoyer pour une augmentation du fond de concours et du fond d'appui aux CL	Commune	X	X	X	Commune	PM	Commune-OCB-Partenaires
Renforcer les capacités des élus et des autres acteurs du développement	Construire et équiper le siège de la mairie	Djinany		X	X	1	35 000 000	Conseil municipal Partenaires
	Renforcer les capacités des élus locaux sur l'acte 3 de la décentralisation et la gestion municipale	Commune	X	X		Elus locaux	PM	Conseil municipal Partenaires
	Former les membres des commissions techniques du conseil municipal sur leurs rôles et responsabilités	Commune	X	X	X	Membres commission	PM	Conseil municipal Partenaires
	Renforcer les capacités techniques du secrétaire général (ex ASCOM)	Commune	X	X		SG	PM	Conseil municipal Partenaires
	Renforcer les capacités technique et organisationnelle des OCB et organisations faitières	Commune		X	X	OCB et OP faitières	PM	Conseil municipal Partenaires(OCB-OP faitières)
	Renforcer l'appui conseil et accompagnement des OCB	Commune	X	X	X	OCB et OP faitières	PM	Conseil municipal Partenaires(OCB-OP faitières)
Renforcer les mécanisme de contrôle citoyen	Former les OCB et les autres acteurs de la société civile sur la participation citoyenne	Commune	X	X	X	Populations	PM	Commune-OCB-Partenaires
	Appuyer la mise en place du cadre de concertation communal	Commune		X		Commune	PM	Commune-OCB-Société civile Partenaires
	créer une synergie entre le conseil municipal et les autres acteurs du développement	Commune	X			Populations	PM	Commune-OCB-Société civile Partenaires

Total Amélioration gouvernance locale	35 000 000	
TOTAL GENERAL PDC	928 000 000	

Le Plan Annuel d'Investissement (PAI) 2016

Axes stratégiques	Objectifs spécifiques	Actions à mener	Période d'exécution												Coût (F CFA)	Acteurs		
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
Le désenclavement de la commune	Améliorer la mobilité interne" et externe des personnes et des biens	Aménager la piste reliant Djinany à Madina Wandifa	X														En cours	Etat-PUDC
		Djinany -Boukiling	X															
	Renforcer les services de téléphonie rurale	Faire un plaidoyer pour l'installation de relais des opérateurs de téléphonie mobile à Djinany		X	X	X	X											PM
PM																		
Améliorer l'accès à des services sociaux de base de qualité	Améliorer l'offre de service à l'éducation formelle et informelle	Réaliser des points d'eau au niveau des écoles de		X	X	X											4 000 000	Etat - Partenaires
		Rechercher des partenaires pour la promotion de l'alphabétisation fonctionnelle		X	X	X	X			X								PM

		Renforcer la sensibilisation des populations pour booster le taux de scolarisation		X	X	X								x	x	x		PM	Commune -
		Redynamiser les APE				X												PM	
	Améliorer l'offre de service de santé de qualité	Faire un plaidoyer pour la mise en place d'une mutuelle de santé	x	X	X	X			X					X			PM	CM-CS-Partenaires	

		Sensibiliser les populations pour la mise en place d'une mutuelle de santé			X	X	X	X	X								PM	Conseil municipal - Partenaires	
		Redynamiser et renforcer les capacités des membres du CS					X	X									PM	Conseil municipal CS- Partenaires	
	Améliorer l'approvisionnement en eau potable des populations	Mettre en place un château d'eau à Djinany			X														Commune...
		Raccorder les villages de Djinany aux villages environnants	X	X	X												PM	Conseil municipal- Partenaires	
		Promouvoir les branchements sociaux			X	X	X	X	X								PM	Conseil municipal Etat-	
		Mettre en place et renforcer les capacités des membres des bureaux des ASUFOR						x	x	x							PM	Conseil municipal Etat- ASUFOR	
	Améliorer L'environnement socio éducatifs des couches vulnérables (les femmes et les jeunes)	Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des jeunes et des femmes	X	X	X	X	X	X	X								PM	Conseil municipal ASC- Partenaires	
		Former les jeunes en technique d'élaboration de projets						X	X	X							PM	Conseil municipal ASC- Partenaires	
		Appuyer à la reconnaissance juridique des ASC			X	X	X	X	X								PM	Conseil municipal ASC- Partenaires	
		Informer/ sensibiliser et faire de l'intermédiation pour l'accès aux financements des jeunes et des femmes (FONGIP, Mutuelle, ANPEJ)			X	X	X	X	X								PM	Conseil municipal ASC- Partenaires	

Sous total 2

10 000 000

la valorisation du potentiel économique local	Intensification des systèmes de production agricole	Renforcer l'encadrement l'appui conseil et la formation des producteurs agricoles		X	X	X	X	X	PM	Services technique Partenaires
		Appuyer les femmes dans la vulgarisation des méthodes et techniques d'intensification de la culture maraîchère		X	X	X	X	X	PM	Services technique Partenaires
		Mettre en place des unité transformation des produits locaux à Djinany						X	2 000 000	Partenaires-OCB
		Faciliter l'accès au crédit des femmes		X	X	X	X	X	PM	Etat-Partenaires
	Intensification des systèmes de production animale	Matérialiser les aires de pâturages et zone de parcours du bétail					X		PM	Conseil municipal État
		Mettre en place le comité inter villageois de lutte contre le vol de bétail		X			X		PM	Commune-Service technique
		Promouvoir la pratique de l'insémination artificielle		X	X	X	X	X	PM	Service technique Éleveurs
		Sensibiliser et former les éleveurs sur les techniques de constitution de réserves fourragères				X	X		PM	Service technique Éleveurs
		Réhabiliter les abreuvoirs alimentés par les puits de Djinany et ...		X	X	X			15 000 000	?
		Améliorer la prophylaxie du bétail		X	X	X	X	X	PM	Service technique Éleveurs
Redynamiser et former les organisations d'éleveur					X	X	PM	Service technique Éleveurs		

		Sensibiliser et former les femmes sur les techniques de vaccination de la volaille					X	X	PM	Service techniques femmes éleveurs et OCB
		Promouvoir le développement de l'aviculture rurale		X	X	X	X	X	PM	Service techniques femmes éleveurs et OCB

		faciliter l'accès au crédit des éleveurs		X	X	X	X	X	PM	Etat-Partenaire
Promouvoir le développement du secteur artisanal		Renforcer l'appui technique et organisationnel des artisans		X	X	X	X	X	PM	Service technique Artisans
		Renforcer les capacités des artisans					X	X	PM	Service technique Artisans
		Mettre en relation des artisans avec les structures existante (ONFP,FONGIP, Ministère de la formation professionnelle etc.)		X	X	X	X	X	PM	Service technique Artisans
		Appuyer les artisans à la recherche de partenaires		X	X	X	X	X	PM	Service technique Artisans

Sous total 3

17 000 000

La gestion durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement	Lutter contre la déforestation et la dégradation du couvert végétal	Encourager l'installation de pépinières villageoises		X	X	X	X	X	PM	Service technique OCB-Partenaires
		Réglementer l'octroi des permis de coupe		X	X	X	X	X	PM	Conseil municipal-Service technique
		Mettre en place et équipement de comités inter villageois de lutte contre les feux de brousse					X	X	PM	Commune-Service technique-Pop

		Ouvrir des pare feux autour des formations forestières					X	X	PM	Conseil municipal service technique
		Aménager des aires de mise en défens		X	X	X	X	X	PM	Conseil municipal service technique
		Vulgariser l'utilisation des foyers améliorés		X	X	X	X	X	PM	Conseil municipal service technique Partenaires
	Lutter contre la dégradation des	Sensibiliser et former les populations sur la GDRN et la RNA				X	X	X	PM	Conseil municipal service technique

	terres	Former les populations sur les technique de réalisation d'ouvrage anti érosifs (Gravillons, Cordons pierreux))		X	X	X	X	X	PM	Conseil municipal-INP (service technique)
		Sensibiliser et former les populations sur les technique de DRS		X	X	X	X	X	PM	Conseil municipal service technique

Sous total 3

PM

Amélioration de la gouvernance locale	Améliorer les capacités financières de la commune	Recenser toutes les potentialités fiscales de la commune				X	X		PM	Conseil municipal Populations
		Sensibiliser les populations sur l'importance du paiement de l'impôt				X	X		PM	Conseil municipal Populations
		Faire un plaidoyer pour une augmentation du fond de concours et du fond d'appui aux collectivités locales.			X	X	X	X	PM	Conseil municipal
	Renforcer les capacités des élus et	Renforcer les capacités des élus locaux sur l'acte 3 de la décentralisation et la gestion municipale				X			PM	Conseil municipal Partenaires

des autres acteurs du développement	Former les membres des commissions techniques du conseil municipal sur leurs rôles et responsabilités		X	X					PM	Conseil municipal Partenaires
	Renforcer les capacités techniques du secrétaire général (ex ASCOM)		X	X					PM	Conseil municipal Partenaires
	Appui conseil et accompagnement des OCB		X	X	X	X	X		PM	Service technique
	Renforcer les mécanismes de contrôle citoyen	Former les OCB et les autres acteurs de la société civile sur la participation citoyenne					X		PM	cm Service technique Partenaires
	créer une synergie entre le conseil municipal et les autres acteurs du développement						X		PM	
Sous total 4									PM	
Total General PAI									27 000 000	

STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION DU PDC

La mise en œuvre du PDC exige des moyens accrus et devra se traduire nécessairement par la levée de toutes les lourdeurs et pesanteurs qui affectent l'exécution diligente des projets et tous les acteurs devront s'inscrire résolument dans une logique d'efficience et d'efficacité.

Les Instruments de mise en œuvre

Les instruments de mise en œuvre dont dispose le Conseil municipal sont principalement le Programme Annuel d'Investissement (PAI), le plan de formation, et le plan de communication.

Le **PAI**, dont le contenu est tiré du PDC, est un outil d'orientation budgétaire, pour la réalisation des objectifs de développement de la commune dans un court terme (1 an), à travers la mise en œuvre de projets structurés, hiérarchisés et à caractère prioritaire. En d'autres termes, il sert de référence pour le contrôle et le suivi financier de l'exécution du Plan.

Le Plan de formation

Une émergence locale doit être sous-tendue par un capital humain de qualité. Ainsi l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités participe aux stratégies de mise en œuvre du **PDC**. A partir de l'identification et de l'analyse sectorielle des besoins de formation, il sera proposé une programmation triennale des actions de formation nécessaires. Cette proposition est assortie de mécanismes de mise en œuvre et de suivi-évaluation. Ce plan est mis en œuvre par les acteurs identifiés, chacun selon ses missions

Le Plan de communication

Le plan de communication participe également aux stratégies de mise en œuvre du PDC. Il est conçu à partir du diagnostic des forces et faiblesses de la communication institutionnelle. Cet exercice permet d'identifier les principaux besoins de communication à prendre en charge pour une mise en œuvre optimale des actions retenues dans le PDC

Les structures institutionnelles impliquées

La mise en œuvre du Plan et des différents PAI incombe au conseil municipal qui, par souci de cohérence et pour maintenir la dynamique de l'approche participative, et du principe de la participation citoyenne s'appuiera sur les structures de coordination et de concertation existantes (CBP, Cadre de Concertation Communal, etc.). La culture de suivi-évaluation n'étant pas encore ancrée dans la gestion des activités des collectivités, quel que soit le dispositif de suivi mis sur pied, les structures qu'il implique, devront être accompagnés par le CADL dans le cadre d'un programme de renforcement de capacité.

Le financement du PDC

Le financement du PDC dépendra des capacités de la Commune à mobiliser des ressources aux plans interne et externe.

Mobilisation des ressources internes

En ce qui concerne la mobilisation des ressources internes, il y a deux niveaux de mobilisation à savoir la mobilisation des recettes inscrites au budget communal et la participation communautaire. Toutefois, l'espérance de mobilisation des ressources internes est faible. C'est la raison pour laquelle dans son plan d'action une place de choix a été donnée à la maximisation du taux de recouvrement de l'impôt et des autres taxes.

Mobilisation des ressources externes

La commune de Djinany, comme toute collectivité locale, bénéficie de financements de l'Etat sous forme d'appui budgétaire par des transferts directs du trésor public ou indirects des projets ou programmes de développement tel que le Programme National de Développement Local par exemple. L'appui de l'Etat peut concerner tous les secteurs d'activités mais il se concentre le plus souvent dans les secteurs à compétences transférées

La commune peut également bénéficier de l'appui d'autres partenaires extérieurs tel que le BPS, PAPSEN, le Kfw, Fonds vert, PRODEL ou par le biais de la coopération décentralisée.

Le mécanisme de suivi évaluation

Le dispositif de suivi et d'évaluation permet aux acteurs de suivre la mise en œuvre du Plan et d'en analyser les résultats obtenus. Il fournit l'opportunité de partager les résultats du plan avec les différentes catégories d'acteurs. Il permet de faire les ajustements, en cours d'exécution.

Le Conseil municipal et les parties prenant part à la mise en œuvre du PDC auront donc besoin d'informations quantitatives et qualitatives sur le degré de réalisation des actions retenues. C'est pourquoi, il sera mis en place un système de suivi informatisé, basé sur la définition d'indicateurs clairs et précis.

En ce qui concerne le bilan d'exécution du PDC, il sera effectué en deux étapes : le bilan à mi-parcours (à la fin de la troisième année) et le bilan final (au bout de 6 ans). Le bilan à mi-parcours devra permettre, au besoin, de réorienter le plan ou de redéfinir les grandes options en fonction de leur niveau de réalisation et surtout de la mobilisation des ressources attendues. Il permet également d'apporter les correctifs requis pour optimiser les chances de réalisation.

En revanche, le bilan final permet au Conseil municipal de dégager les grandes orientations du prochain cycle de planification et de définir, en collaboration avec les bénéficiaires, de nouvelles priorités, sur la base des leçons acquises et des difficultés rencontrées.

N° Ordre	Prénom(s) et Nom	Fonction	Commission	Sexe	Age	Village	Profession	Nbr Mandat	Niveau d'instruction
1	Moussa Fadéra	Maire	Président de toutes les commissions	M	52	Mansabang	Enseignant	01	Université
2	Coumba Diawo	Conseillère	Education et Formation	F	50	Saré Doulo	Ménagère	01	N S
3	Ibrahima Sylla	Conseiller	Finance et Affaires Administratives	M	55	Djinany	Agent de développement	01	Seconde cycle
4	Salimata Gano	Conseillère	Jeunesse et Sport	F	32	Bandoumba Diouka	Ménagère	01	NS Alphabétisée
5	Landing Camara	Conseiller	Finances des Affaires Administratives	M	66	Mansabang	Enseignant en retraite	01	BAC +1
6	Woury Sow	Conseillère	Culture	F	45	Bandoumba Mamadou	Ménagère	01	N S
7	Samba Ba	Conseiller	Santé	M	49	Kéréwane	Cultivateur	01	Anglais
8	Aïssatou Diallo	Conseillère	Affaire Sociale	F	46	Bandoumba Hameth	Ménagère	01	Alphabétisation
9	Pathé Sabaly	Conseiller	Jeunesse et Sport	M	28	Kambaléba	Animateur de Radio	01	secondaire
10	Aïssatou Kanté	Conseillère	Développement Rurale	F	40	Gassikon Manding	Ménagère	01	Alphabétisation
11	Demba Sow	Conseiller	Coopération décentralisation	M	49	Bandoumba Mamadou	Assistant Marabout	01	6eme
12	Dieyla Diobaté	Conseillère	Environnement	F	55	Djinany	Ménagère	01	N S
13	Idrissa Camara	conseiller	Programmes, et travaux	M	48	Mansabang	Enseignant	01	B FM
14	Fatou Camara	Conseillère	Santé	F	45	Mansabang	Ménagère	01	N S
15	Bacary Diop	conseiller	Jeunesse et Sport	M	39	Mansabang	Enseignant	01	BAC
16	Coumba Ba	Conseillère	Santé	F	67	Diounar Sadio	Ménagère	01	N S
17	Daouda Korta	conseiller	Jeunesse et Sport	M	39	Gassikon Manding	Cultivateur	01	C M 2
18	Fatou Ba	Conseillère	Jeunesse et Sport	F	30	Kambaléba	Ménagère	01	Alphabétisation
19	Mamadou Diallo	2 ^{ème} Adjoint .Maire	Cellule passation de Marché	M	45	Kambaléba	Cultivateur	01	C M2
20	Egane Cissé	Conseillère	Affaire Sociale	F	62	Bandoumba Diouka	Ménagère	01	Alphabétisation
21	Yéro SOW	1 ^{er} Adjoint au Maire	Cellule Passation de Marché	M	44	Sarè Doulo	Aide infirmier	01	6ème
22	Penda Fadéra	Conseillère	Projets , programme et Travaux	F	57	Gassikon Manding	Ménagère	01	Primaire
23	Hamady Sow	conseiller	Projets , programme et Travaux	M	44	Bandoumba Mamadou	Cultivateur	01	CM 1
24	Mèta Ba	Conseillère	Affaire Sociale	F	59	Kambaléba	Ménagère	01	Alphabétisation
25	Soukarou Camara	Conseiller	Développement Rural	M	40	Mansabang	Tailleur	01	BFM

26	Dèel Ba	Conseillère	Développement Rural	F	49	Kambaléba	Ménagère	01	Alphabétisation
27	El hadji KORTA	Conseiller	Santè	M	46	Gassikon Manding	Cultivateur	01	CM2
28	Amy Faty	Conseillère	Affaire Sociale	F	48	Badiocounda	Ménagère	01	N S
29	Aliou Ba	Conseiller	Environnement	M	46	Kèrèwane	Informaticien	01	1 ^{er}
30	Fatou Doumbouya	Conseillère	Culture	F	55	Djinany	Ménagère	01	N S
31	Mouhamadou Sylla	Conseiller	Culture	M	33	Djinany	Cultivateur	01	Arabisant
32	Mahany Diallo	Conseillère	Education et Formation	F	54	Bandoumba Diouka	Ménagère	01	Alphabétisation
33	Massané Fadéra	Conseiller	Environnement	M	60	Gassikon Manding	Commis Peseur	01	C M2
34	Fatou BA	Conseillère		F	40	Sarè Doulo	Ménagère	01	N S
35	Kaba Sabaly	Conseiller	Santè	M	45	Sarè Doulo	Cultivateur	01	C M2
36	Coumba Sow	Conseillère	Education	F	54	Bandoumba Mamadou	Ménagère	01	N S